



FRAPNA AIN 2015

# Atlas de la Biodiversité Communale

## Journans

### Bilan 2015



# Table des matières

<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	<b>2</b>
<b>LA FRAPNA AIN</b> .....	<b>4</b>
<b>1 LA DEMARCHE ABC</b> .....	<b>5</b>
1.1 PRESENTATION GENERALE.....	5
1.2 L'ABC A JOURNANS .....	5
<b>2 SYNTHÈSE DE LA CONNAISSANCE BIBLIOGRAPHIQUE</b> .....	<b>6</b>
2.1 ESPACES A ENJEUX DE BIODIVERSITE IDENTIFIES .....	7
2.1.1 Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistiques et Floristiques.....	7
2.1.2 Zonage Natura 2000.....	9
2.1.3 Inventaire des Zones humides de l'Ain (CEN, 2013).....	10
2.1.4 Inventaire des pelouses sèches de l'Ain (CEN, 2013) .....	11
2.2 DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES.....	12
2.2.1 Flore.....	12
2.2.2 Faune .....	13
<b>3 CARACTERISATION DU PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL</b> .....	<b>17</b>
3.1 OCCUPATION DU SOL.....	17
3.1.1 Milieux forestiers.....	17
3.1.2 Milieux ouverts .....	20
3.1.3 Cours d'eau et zones humides .....	23
3.2 SYNTHESE DES HABITATS.....	25
3.2.1 Inventaires 2015 .....	25
3.2.2 Travail préparatoire à la cartographie des habitats naturels de la commune .....	25
3.3 FLORE.....	27
3.3.1 Inventaires 2015 .....	27
3.3.2 Synthèse des données.....	27
3.3.3 Flore remarquable .....	28
3.3.4 Espèces exotiques envahissantes.....	33
3.4 FAUNE .....	35
3.4.1 Inventaires 2015 .....	35
3.4.2 Synthèse des données.....	35
3.5 CORRIDORS.....	37
<b>4 ANALYSE DE LA CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE ET PERSPECTIVES 2016</b> .....	<b>38</b>
4.1 EVALUATION DE LA CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE .....	38
4.2 PERSPECTIVES 2016.....	38
4.3 ENJEUX DE BIODIVERSITE A JOURNANS.....	39

<b>5</b>	<b>ANIMATION DE LA DEMARCHE ET IMPLICATION DES HABITANTS .....</b>	<b>40</b>
5.1	SORTIE NATURE A DESTINATION DES HABITANTS .....	40
5.2	LIVRET GRAND PUBLIC .....	40
5.3	EXPOSITION PHOTO NATURE A JOURNANS .....	40
5.4	VISIBILITE DANS LES MEDIAS .....	41
5.5	PERSPECTIVES 2016-2017 .....	41
	<b>CONCLUSION .....</b>	<b>43</b>
	<b>ANNEXES.....</b>	<b>44</b>

# La FRAPNA Ain

La FRAPNA Ain est une association de type loi 1901, d'intérêt général, à caractère non lucratif qui regroupe des associations adhérentes ou fédérées et des membres individuels. Affiliée à l'Union Régionale FRAPNA et à France Nature Environnement, elle a pour objet la préservation du patrimoine naturel. Depuis plus de 40 ans, la FRAPNA milite et agit pour :

- La défense et la protection des écosystèmes ;
- La sauvegarde de l'environnement naturel et urbain, des milieux naturels, de la faune et de la flore du département de l'Ain ;
- La lutte contre les pollutions de toutes sortes (air, eau, bruit, déchets, radioactivité...).

Le travail qu'elle effectue (éducation à la nature et à l'environnement, animation territoriale, inventaires biodiversité, veille, actions de prévention, d'animation, de conseil, de formation, actions militantes, etc..) est un travail d'équipe entre personnes salariées, bénévoles, stagiaires... La FRAPNA Ain est gérée par un **Conseil d'Administration** composé de membres bénévoles dont la Présidente est Lucile Hanouz. Le **Conseil d'administration** est composé de :

## Collège individuel :

**BACHASSON Bernard**  
**BOUVIER Christophe**  
**BUCHER Denis**  
**DAUJAT Baptiste : Vice-Président**  
**LAURENT Pierre-Maurice : secrétaire adjoint**  
**MICHELOT Marc**  
**MONNET Christine**  
**PEGARD Antoine : Secrétaire**  
**SAURA-LACOUR Régine**  
**VERNE Bernard**  
**VERNUS Emmanuel : Trésorier**

## Collège Associations :

**ARROT Manuela** : vice-présidente - Amis de la Réserve Naturelle de la Haute Chaîne du Jura (ARN HCJ)  
**CHOLET Jérémie** - Association pour la Connaissance de la Nature Jurassienne (ACNJ)  
**HANOUC Lucile (présidente)** - ECHENE'VERT La Roche Fendue  
**PHILIPPE Jean-Claude** - Comité Départemental de Randonnées Pédestre (CDRP)

Une équipe **d'une dizaine de salarié-es** est chargée de la mise en œuvre du projet associatif.

L'**équipe salariée** est composée de :

- Olivier COFFIN, Chargé de communication, Vie associative
- Sophie COUDEVILLE, Comptable
- Maxime FLAMAND, Juriste
- Bénédicte GRÉA, Chargée de mission Éducation à l'Environnement
- Stéphane GARDIEN, Chargée de mission Biodiversité
- Florie JOHANNOT, Coordinatrice du pôle Veille et Expertise Ecologique
- Maxime JOUVE, Chargé de mission Éducation à l'Environnement
- Magali MINALDI, Chargée de mission Éducation à l'Environnement
- Yann PAULET, Chargée de mission Biodiversité
  - Eric PALLANDRE, Directeur

Et une **équipe de bénévoles adhérents, naturalistes...** qui accompagnent la FRAPNA dans tous ses projets.



# 1 La démarche ABC

## 1.1 Présentation générale

L'Atlas de la Biodiversité Communal (ABC) voit le jour officiellement en 2010 suite à l'expérimentation réussie de certaines communes et à la proposition de France Nature Environnement. Il se base sur le concept du « mieux connaître pour mieux préserver » ainsi que sur l'appropriation de la biodiversité des communes par leurs habitants. Depuis plusieurs années, la FRAPNA accompagne des communes en réalisant des diagnostics de la faune, de la flore et des milieux naturels sur leur territoire, afin de favoriser la prise en compte des enjeux biodiversité lors des prises de décision. En 2014, grâce au soutien financier du Conseil Départemental de l'Ain, la FRAPNA lance un appel aux communes de l'Ain qui souhaiteraient s'engager dans la réalisation d'un ABC sur leur territoire. En novembre 2014, la mairie de Journans contacte la FRAPNA pour l'informer de son intérêt pour le projet.

La réalisation de l'ABC s'étalera sur 4 ans, pour laisser le temps aux acteurs locaux de s'approprier la démarche et de s'y impliquer, et pour permettre de passer du diagnostic au plan d'actions.

Par ailleurs, en parallèle des inventaires naturalistes réalisés par des spécialistes, l'ABC se veut participatif, s'appuyant notamment sur les programmes de sciences participatives existants pour impliquer les habitants.

## 1.2 L'ABC à Journans

### Petit historique

- 5 février 2015 : réunion de présentation de l'ABC à l'équipe municipale en mairie
- Mars 2015 : signature de la convention de travail à la Mairie
- 9 avril 2015 : réunion publique de présentation des grandes lignes du projet et discussions autour de la biodiversité et de sa perception.
- été 2015 : début des inventaires faune et flore, collecte des informations bibliographiques sur la biodiversité de la commune

### Financements

- Fonds de Dotation pour la Biodiversité : 5000€ (l'intérêt de la mise en place de l'ABC à Journans est reconnu, notamment avec le prix du Jury)
- Conseil Régional : 525€ (financement d'une expérimentation propre au développement des sciences participatives sur la commune)
- Conseil Départemental de l'Ain : 2555€ en 2015
- Commune de Journans : 2100€

## 2 Synthèse de la connaissance bibliographique

Les sources des données bibliographiques rassemblées pour le projet ABC de Journans sont détaillées dans le tableau ci-dessous

Sujet	Source	Auteur	Type de document	Année	Précision géographique
Paysage	CARMEN DREAL Rhône-Alpes, INPN	DREAL Rhône-Alpes	Cartes interactives ZNIEFF	2014	communale, intercommunale
Flore	Pôle d'Informations Flore-Habitats	Région et DREAL Rhône-Alpes	Base de données Xcel	2014	communale
Flore	Pôle d'Informations Flore-Habitats	Région et DREAL Rhône-Alpes	Données cartographiques (shapefile)	2007 à 2011	coordonnées GPS
Flore	Base de données CBNA	Conservatoire Botanique National Alpin	Base de données Xcel		communale
Faune	Liste Rouge des Vertébrés en Rhône Alpes	LPO Ain / Thiersant M.P. & Deliry C. (coord.)	Document pdf	2008	régionale
Faune	Faune-ain	LPO Ain	Nombre d'espèces par groupes	2015	communale
Faune - odonates	Base de données	Groupe SYMPETRUM	Base de données Xcel	2013	coordonnées GPS
Faune - odonates	Listes rouge des Odonates en Rhône-Alpes	Groupe SYMPETRUM	Document pdf	2014	régionale

## 2.1 Espaces à enjeux de biodiversité identifiés

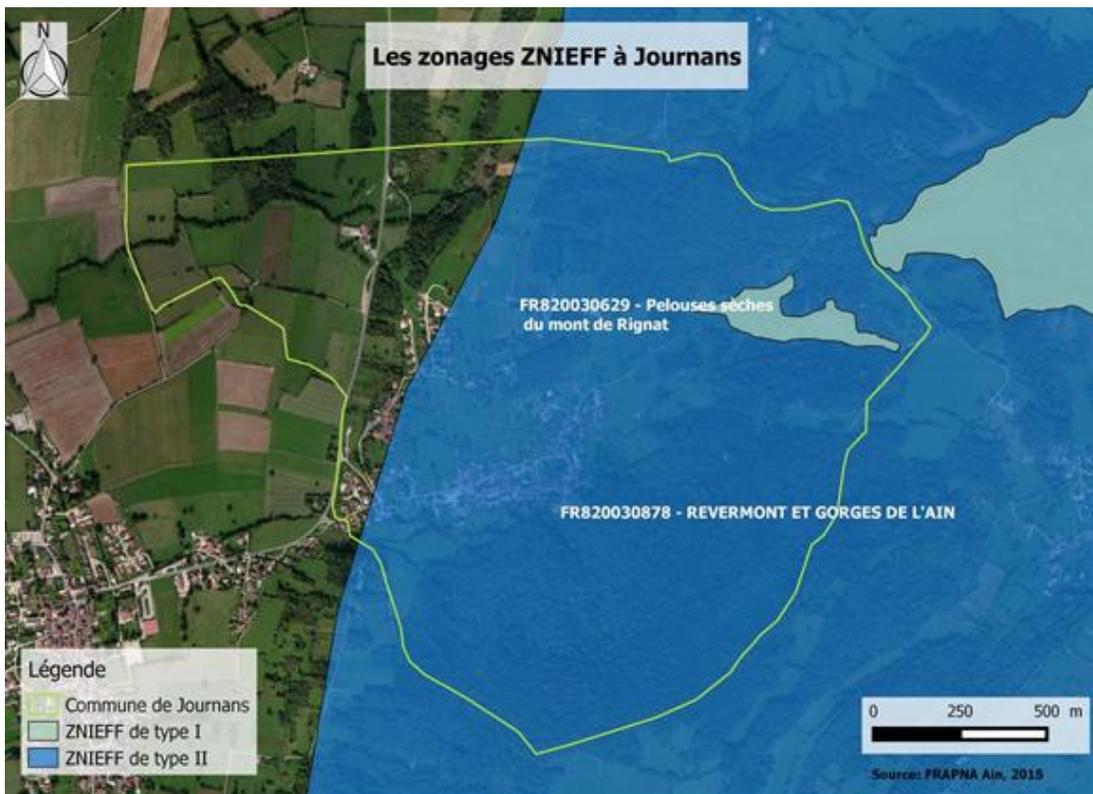
### 2.1.1 Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistiques et Floristiques

Le territoire de Journans est concerné par deux Zones d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (cf. carte ci-dessous):

– **Une ZNIEFF de type I** de 76.44 ha « **Pelouses sèches du mont de Rignat (n°820030629)** ». *Ce zonage se situe dans le Revermont, qui correspond aux premiers contreforts jurassiens, bordé à l'ouest par la Bresse et à l'est par les gorges de l'Ain. Son relief typiquement karstique, dessiné par l'action de l'eau sur la roche, est une vaste mosaïque de dolines, gouffres, lapiaz et autres Reculées. Cette région renferme près de la moitié des pelouses sèches du département appartenant au Mesobromion (pelouse maigre dominée par une graminée : le Brome dressé), habitat naturel menacé qui compte parmi ceux dont la protection est considérée comme un enjeu européen. La ZNIEFF Pelouses sèches du mont de Rignat appartient à cet ensemble. Beaucoup des pelouses sèches du Revermont sont abandonnées, on y observe donc une fermeture du milieu. Toutes ne présentent pas le même intérêt botanique, mais certaines comportent jusqu'à dix espèces d'orchidées et diverses autres espèces peu communes ou protégées. L'intérêt pour la faune est bien plus homogène d'une pelouse à l'autre, certaines abritent de nombreuses espèces protégées ou menacées* (Source : fiche ZNIEFF <http://inpn.mnhn.fr/zone/znief/820030629>).

– **Une ZNIEFF de type II** de 30317.16 ha « **Revermont et gorges de l'Ain (n°820030878)** ». *Le Revermont qualifie couramment dans l'Ain le triangle délimité par la plaine bressane, la Franche-Comté et la vallée de l'Ain. Ce vaste ensemble naturel délimite un secteur jurassien d'altitude modeste (il n'atteint pas 800 m), mais fortement plissé et faillé. Un système karstique étendu s'y développe. La flore de ces milieux secs sur calcaires ou sur marnes est caractéristique (l'Aster amelle, ou « Marguerite de la Saint-Michel », est ainsi particulièrement bien représentée localement, de même que beaucoup d'orchidées ou la Pulsatille commune), et comporte des traits parfois déjà méridionaux (la Carlina à feuille d'acanthé était autrefois citée). La richesse de certains boisements ou prairies en plantes bulbeuses à floraison vernale (Nivéole du printemps, Erythron dent de chien, Narcisse jaune) est également remarquable.*

*Ces espaces sont en outre propices à une avifaune diversifiée (Engoulevent d'Europe, Milan royal, Circaète Jean-le-Blanc), et la grande faune ainsi que les prédateurs y sont bien représentés. Il s'agit par exemple d'un bastion important pour le Lynx d'Europe ou le Chat sauvage, et le Chamois y est localement présent jusqu'en bordure même de la plaine bressane. Les gorges de l'Ain, avec le grand développement des falaises et éboulis, sont quant à elles adaptées aux espèces rupicoles, notamment parmi les oiseaux. Elles comportent également de zones humides intéressantes, dont le fonctionnement est lié à celui des retenues de barrages successifs sur la rivière. Enfin, le secteur abrite un karst de type jurassien. Les cavités et grottes présentes sur la ZNIEFF sont également intéressantes pour les chauves-souris. La délimitation retenue ici pour le zonage de type II souligne l'importance des interactions biologiques existant entre ces milieux naturels variés, qui constituent ainsi un vaste complexe écologique. Les secteurs les plus remarquables en terme faunistique et floristique y sont identifiés par de très nombreuses ZNIEFF de type I, identifiant notamment le réseau de pelouses sèches, les grottes et les falaises* (Source : fiche ZNIEFF <http://inpn.mnhn.fr/zone/znief/820030878>).

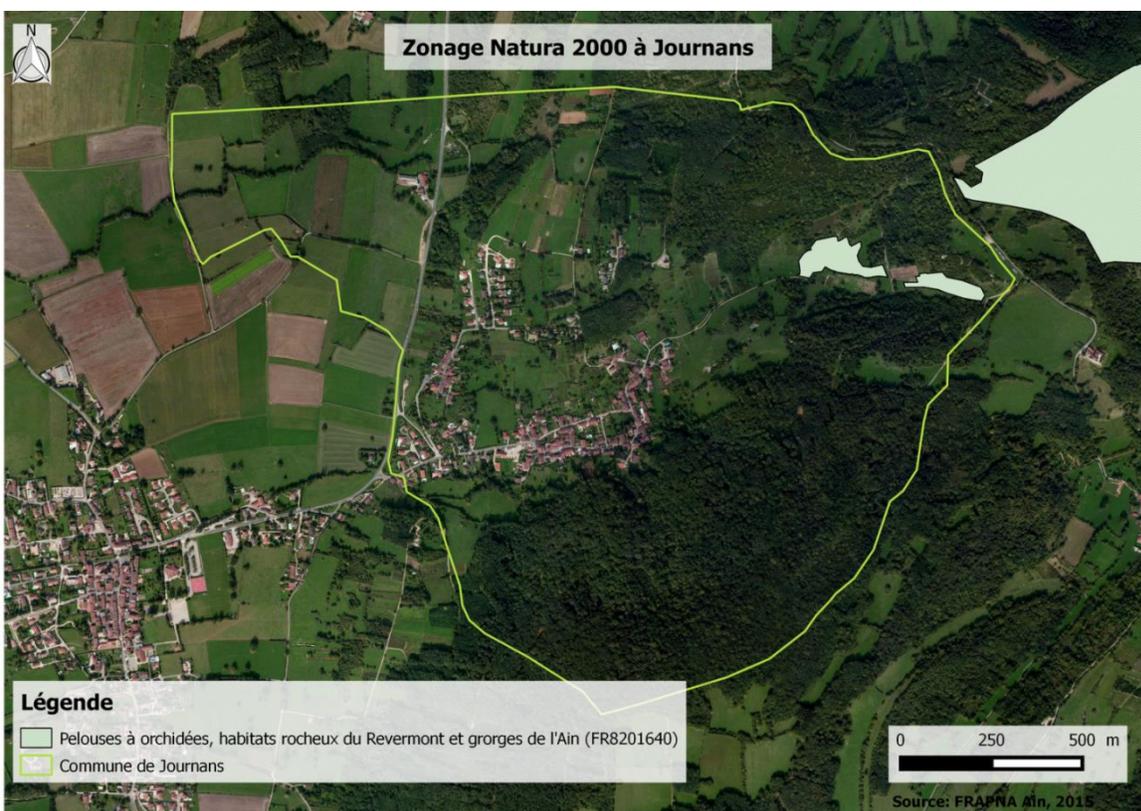


### 2.1.2 Zonage Natura 2000

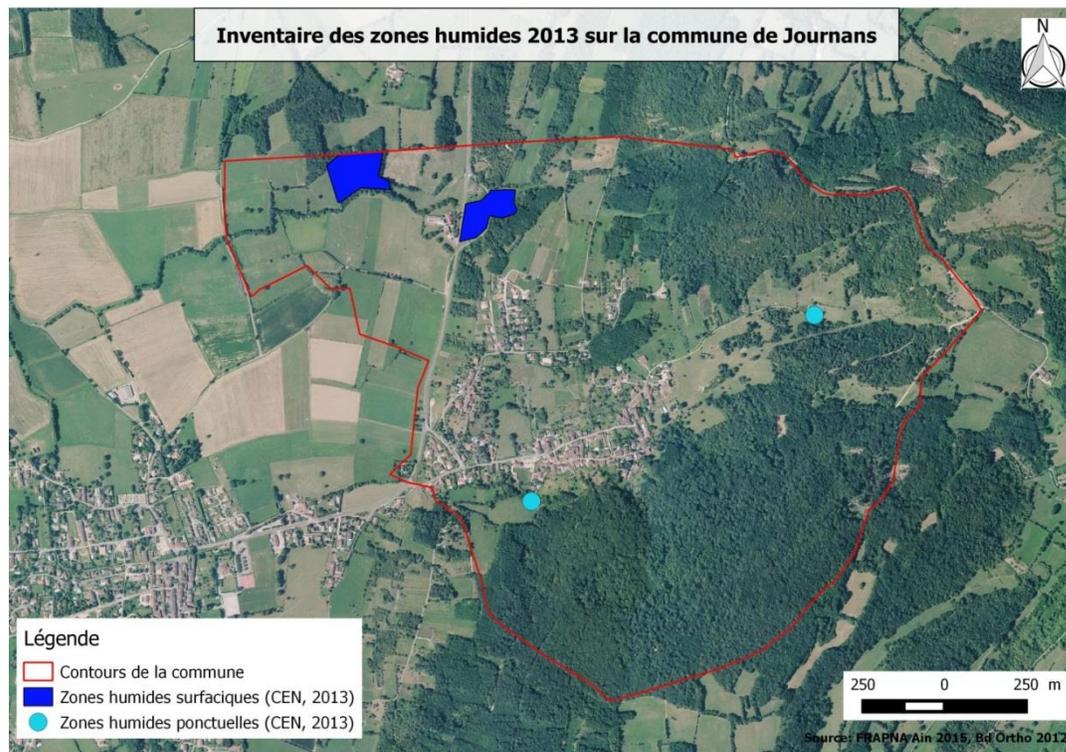
Dans un petit périmètre situé à l'est, la commune de Journans est concernée par le site Natura 2000 « **Pelouses à orchidées, habitats rocheux du Revermont et gorges de l'Ain (FR8201640)** », découlant de la Directive Habitats 92/43/CEE (Arrêté de désignation en Site d'Intérêt Communautaire du 12/12/2008) et de la Directive Oiseaux 2009/147/CE (Arrêté de désignation en Zone de Protection Spéciale du 14/06/2010). Ce site d'une surface totale de 1730 hectares s'étend sur 30 communes (Ceyzériat, Bohas-Meyriat-Rignat, ...etc.) dont celle de Journans.

Son territoire est concerné par la mise en place de Mesures Agro-Environnementales visant le maintien du caractère ouvert des surfaces en herbe par un pastoralisme qui respecte les éléments fixes du paysage (haies, bordure, mares, etc...) et qui régleme l'usage des produits fertilisants et phytosanitaires. Il fait l'objet d'un Document d'Objectifs (DOCOB) complété par une Charte Natura 2000. Le site est majoritairement caractérisé par des espaces arbustifs à arborés en contexte de pelouse sèche.

Classes d'habitats	Couverture
Landes, Broussailles	40%
Forêts caducifoliées	34%
Pelouses sèches	24%
Rochers intérieurs, Eboulis rocheux	2%



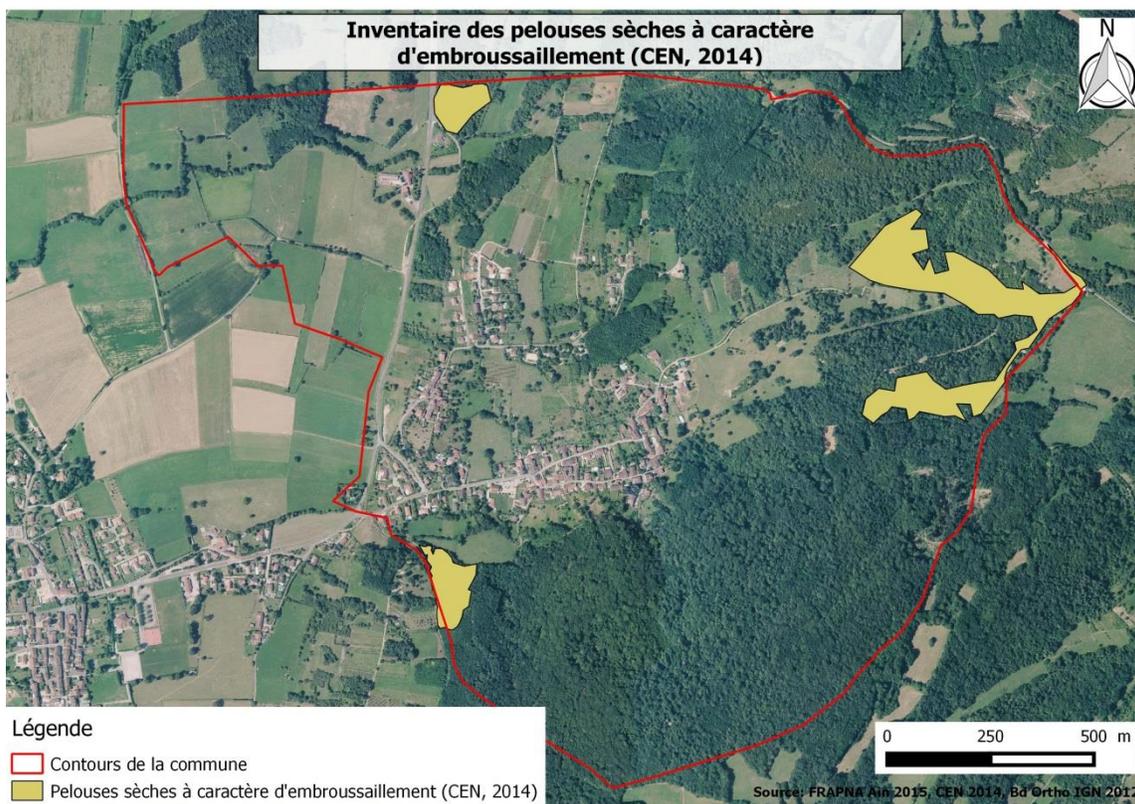
### 2.1.3 Inventaire des Zones humides de l'Ain (CEN, 2013)



Financé par le Conseil Général de l'Ain, l'inventaire des zones humides du territoire de l'Ain a été mené par le CEN Rhône-Alpes et finalisé en 2013. Il comprend le territoire de Journans (cf. carte ci-dessus) et entre dans la composition de la trame bleue. Deux types de zones humides ont été inventoriés à Journans :

- des zones humides ponctuelles : source de la Reyssouze, mare d'abreuvoir au Mons Fontaine
- des zones humides surfaciques : boisements autour du ruisseau du Chalix.

## 2.1.4 Inventaire des pelouses sèches de l'Ain (CEN, 2013)



Composées d'herbes basses se développant sur des sols peu épais et assez pauvres, les pelouses sèches constituent un patrimoine naturel remarquable pour la biodiversité et les paysages et une ressource locale pour le pastoralisme, la chasse, l'apiculture et le tourisme. Elles font partie de notre histoire, de notre patrimoine commun, et méritent d'être pleinement prises en compte dans les projets de territoire.

Afin d'améliorer la connaissance, la préservation et la gestion des pelouses sèches, un travail d'identification de ces milieux a été conduit sur le département de l'Ain à partir de 2013. Mené par le Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes (CEN), cet inventaire est porté par le Département de l'Ain et la Région Rhône-Alpes, avec l'appui d'un comité départemental. Un point d'étape a été présenté aux acteurs des territoires le 3 décembre 2014 lors d'une réunion consacrée au Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles de l'Ain. Ceux-ci doivent désormais faire part de leurs retours, afin de finaliser l'inventaire fin 2015 (Source : CEN Rhône-Alpes, <http://www.cen-rhonealpes.fr/inventaire-des-prairies-seches-de-lain/>).

## 2.2 Données bibliographiques

### 2.2.1 Flore

Les données connues de la flore de la commune de Journans ont été récupérées via plusieurs sources.

**Pôle d'Informations Flore Habitats de Rhône-Alpes (PIFH)** : Après adhésion de la FRAPNA auprès du PIFH, il a été possible de récupérer et spatialiser les données floristiques connues sur la commune. Les données ont été récupérées en format tableur (.xls) et en format cartographique (.shp).

*Nombre de taxons : 51*

*Période : de 1991 à 2011*

**Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA)** : La liste de la flore de la commune de Journans a été récupérée via le site internet du CBNA. Cette liste a été établie au format tableur (.xls).

*Nombre de taxons : 179*

*Période : de 1991 à 2011*

La synthèse de ces données a été effectuée et permet d'établir une liste générale de la flore connue sur le territoire de la commune de Journans (cf. Annexes). Ce sont **191 espèces floristiques** qui sont connues sur la commune. La date de dernière observation n'a pas toujours été déterminée, notamment pour les données provenant du CBNA. Le rattachement des espèces à leurs statuts de rareté et/ou menace ainsi qu'à leurs statuts de protection permet d'établir la présence de **7 espèces dites remarquables**<sup>1</sup> sur la commune :

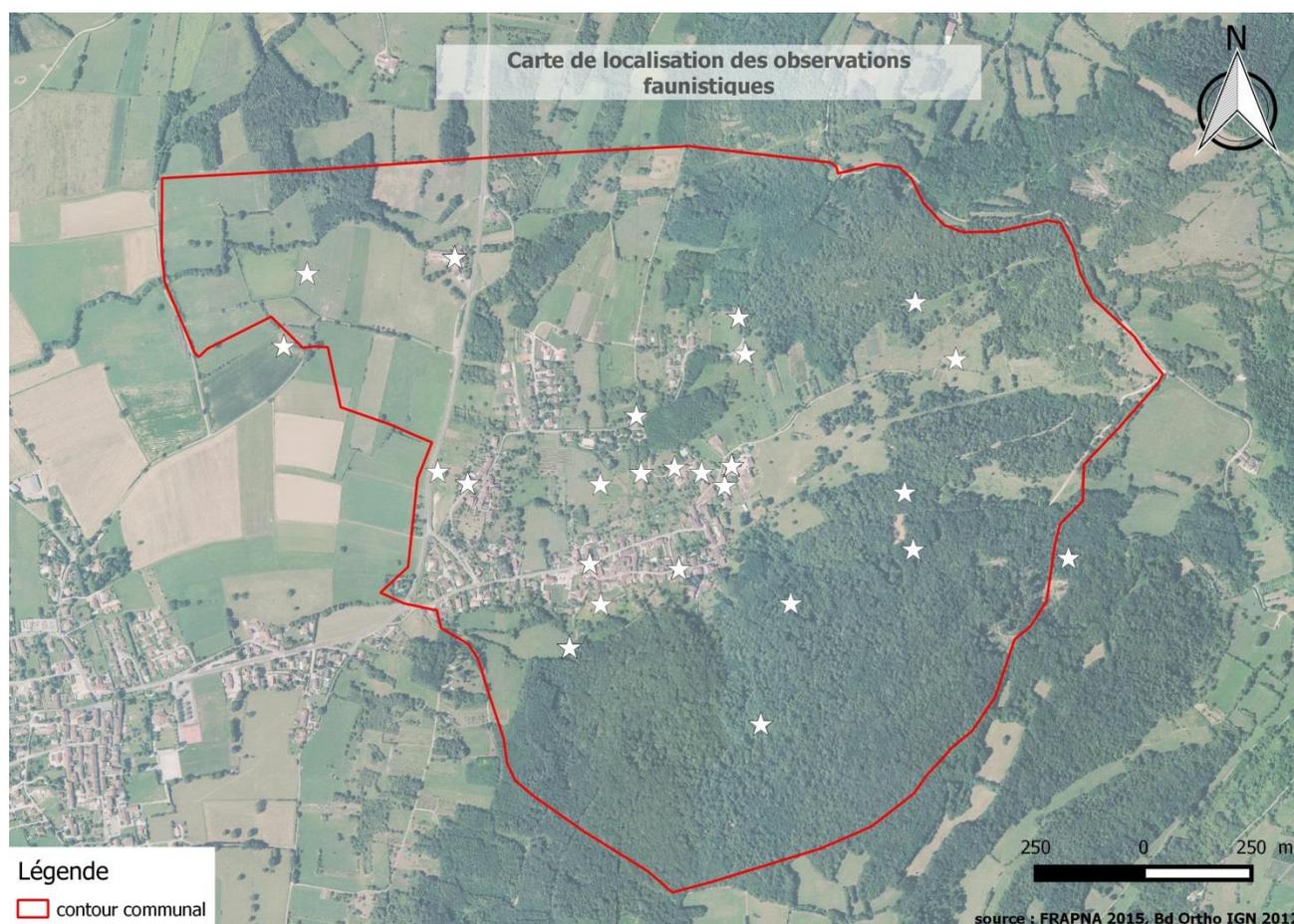
Catégorie	Abréviation	Nombre de taxons total (Compilation données PIFH/CBNA)
Menace Rhône-Alpes (cotation IUCN)		
Régionalement éteint	RE	-
Gravement menacé d'extinction	CR	-
Menacé d'extinction	EN	-
Vulnérable	VU	2
Quasi-menacé	NT	-
Autres statuts		
Espèces à statut ZNIEFF		5
Protection nationale		-
Protection régionale		2

---

<sup>1</sup> Sont considérées comme remarquables les espèces menacées d'après la *Liste Rouge de la flore vasculaire de Rhône-Alpes* (CBNA, 2012 réactualisé en 2014), les espèces ZNIEFF en zone continentale, les espèces protégées au niveau national, régional et/ou départemental, ainsi que les espèces inscrites à l'annexe II de la Directive Habitat Faune/Flore.

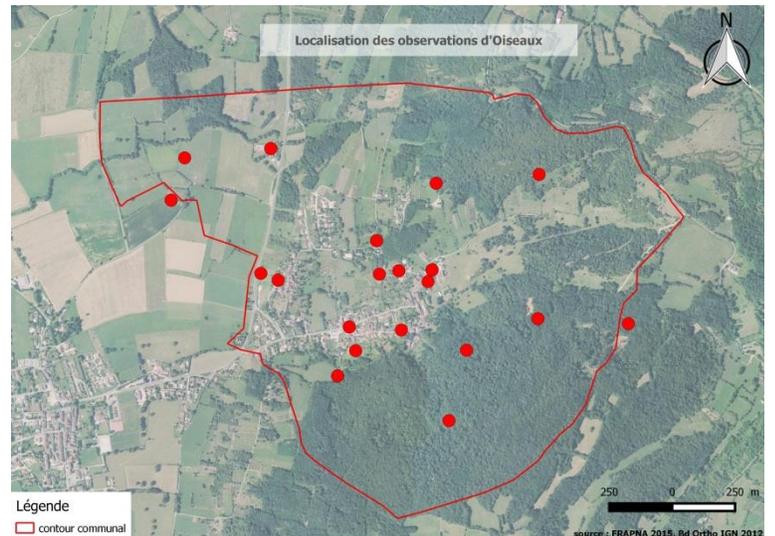
### 2.2.2 Faune

Les données connues concernant la faune de Journans proviennent de la base de données Faune-Ain gérée par la LPO Ain. La liste de biodiversité communale est consultable par l'utilisateur ([http://www.faune-ain.org/index.php?m\\_id=300](http://www.faune-ain.org/index.php?m_id=300)). Elle ne donne cependant que la liste d'espèces par groupe (mammifères, oiseaux, etc.) et la dernière année d'observation. **La transmission des données complètes fait l'objet d'une convention entre la LPO Ain et la FRAPNA Ain.** Une fois extraites sous forme de tables (.xls), ces données sont exploitées et, lorsque le nombre d'observations est significatif, des cartes de localisation des observations sont réalisées afin d'appréhender la répartition spatiale de ces informations faunistiques. Les données concernant les libellules ont fait l'objet d'une convention d'échange de données entre l'association Groupe Sympetrum et la FRAPNA Ain en 2015. Les données transmises dans le cadre de l'ABC sont au format tableur (.xls).



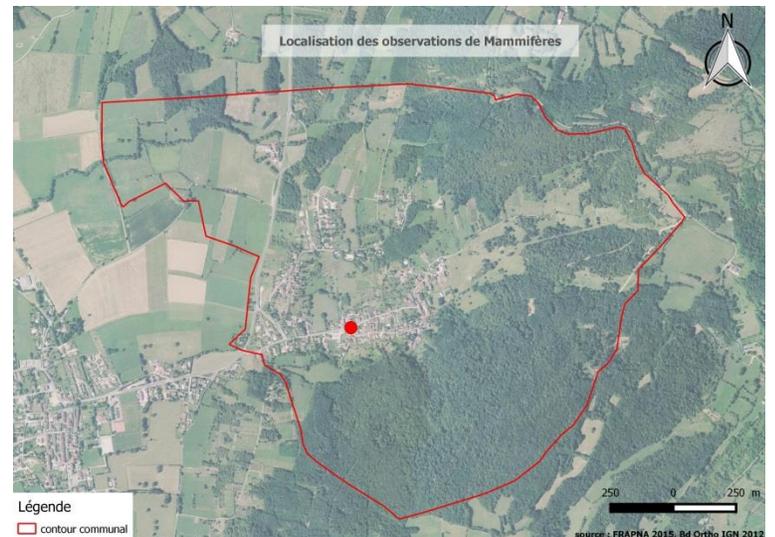
## Oiseaux

La synthèse des données communales nous signale que **41 espèces** sont connues sur Journans. Parmi celles-ci, 30 sont des espèces nicheuses ou considérées comme telles et 11 sont migratrices ou hivernantes sur la commune. Certaines sont citées dans la Liste Rouge régionale. C'est par exemple le cas de la Chevêche d'Athéna ou l'Effraie des clochers (non revue depuis 1975) classées comme *vulnérable* mais aussi du Circaète Jean-le-blanc noté comme *quasi-menacé*.



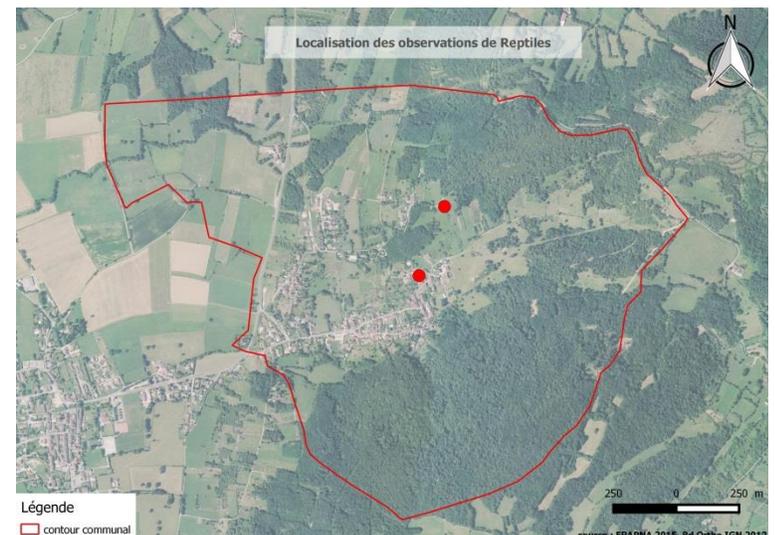
## Mammifères

**10 espèces de Mammifères** ont été observées sur la commune. Toutes ces données sont très anciennes puisqu'elles datent de 1975. Il s'agit uniquement de micromammifères déterminés à partir de l'analyse de pelotes de réjection de rapaces nocturnes.



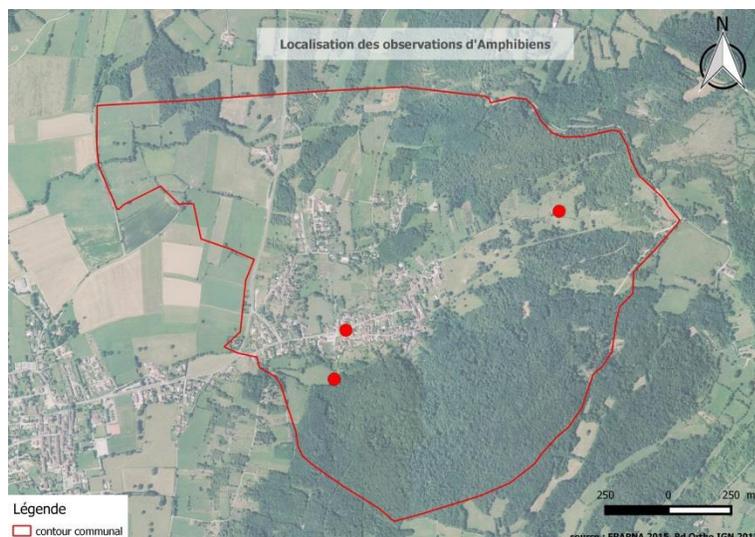
## Reptiles

**Seules 2 espèces** de reptiles sont connues sur le territoire communal. La Couleuvre verte et jaune et le Lézard des murailles. Elles ne sont pas citées sur la Liste Rouge des vertébrés en Rhône-Alpes (Thiersant M.P. & Deliry C. coord., LR des vertébrés de Rhône-Alpes - version 3, 2008).



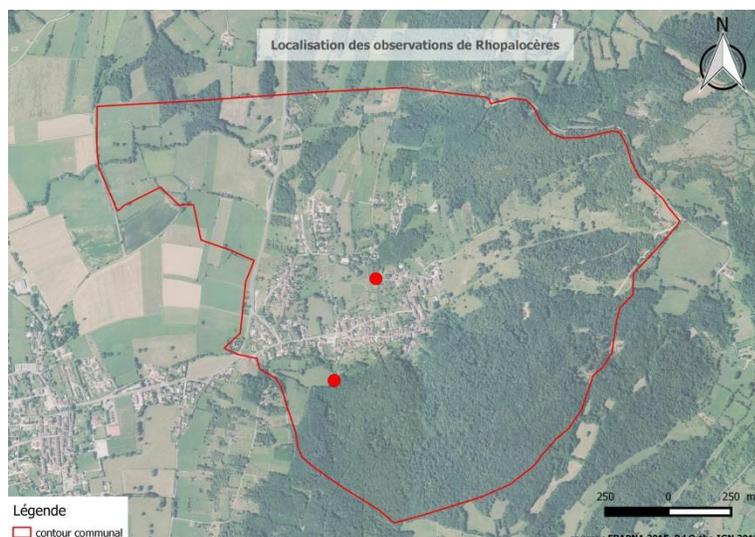
### Amphibiens

Seules 2 espèces sont notées sur la commune. Il s'agit de la Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*) et d'une grenouille du complexe des Grenouilles vertes (*Pelophylax sp.*). La Salamandre tachetée est notée comme *quasi-menacée* dans la Liste Rouge des Vertébrés de Rhône-Alpes (2008).



### Papillons de jour

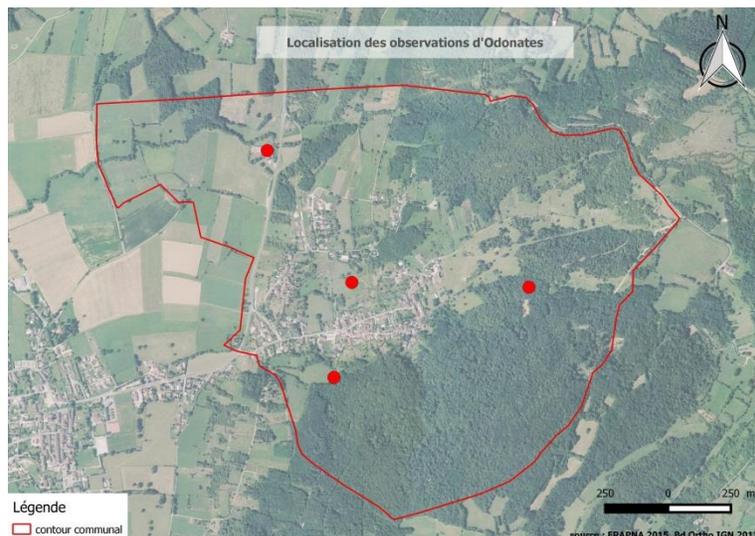
Une seule espèce est mentionnée sur la liste de biodiversité communale de Faune Ain. Il s'agit d'une espèce commune dans le département.



### Libellules (Odonates)

Seules 4 espèces sont signalées sur la commune. Aucune d'entre elles n'est menacée selon la dernière mise à jour de la Liste Rouge régionale réalisée par le groupe Sympetrum en 2014.

Nom scientifique	Nom français	Liste Rouge Rhône-Alpes	Dernière année d'observation
<i>Aeshna cyanea</i>	Aeschne bleue	LC	2013
<i>Aeshna mixta</i>	Aeschne mixte	LC	2012
<i>Anax imperator</i>	Anax empereur	LC	2015
<i>Sympetrum striolatum</i>	Sympétrum strié	LC	2012



**Autres :** aucune espèce d'Orthoptères (grillons, sauterelles et criquets) n'apparaît sur la liste de biodiversité communale de la base de données Faune Ain.

Cet état des lieux des données naturalistes lacunaires sur Journans souligne le manque de connaissances dont on dispose sur cette commune, et les efforts qui devront être entrepris pour améliorer cette connaissance.

# 3 Caractérisation du patrimoine naturel communal

## 3.1 Occupation du sol

### 3.1.1 Milieux forestiers

#### Description :

Les forêts et bois ont tous un point commun : la présence d'une strate arborée marquée, qui les distingue des prairies par exemple. Il n'y a pourtant pas une forêt mais bien plusieurs types de forêts. Leur morphologie et leur composition sont variables selon les conditions locales de sol, de climat, d'exposition, ainsi que l'histoire du site et sa gestion actuelle. Toutes ces forêts n'ont pas le même intérêt naturaliste. Les plantes présentes ne sont pas les mêmes, et la richesse globale est également variable. La gestion sylvicole, en particulier, a une grande influence. La présence quasi-systématique du Robinier faux-acacia dans les forêts de Journans, par exemple, est dommageable pour la biodiversité forestière de la commune.

Les habitats boisés et la forêt font partie intégrante du paysage de Journans. Ils s'organisent en deux grandes unités qui se rejoignent au Mons Fontaine à l'Est, et en boisements plus morcelés pour le reste de la commune.

- La première unité forestière s'étend des crêtes de la « Montagne de Journans » au nord-est, jusqu'au fond du vallon au niveau du lieu-dit « Les Montagnardes », en passant par la forêt de Saint-Valérien.
- Sur les deux tiers sud-est, s'étend un immense boisement couvrant le versant nord du « Mons Fontaine » jusqu'à la D52, en remontant vers le nord au niveau de la Chapelle Saint-Valérien.

Ces habitats boisés et forêts sont très variés, tant au niveau des conditions locales du sol (géologie, pédologie, exposition, etc.), que de leur composition végétale. Le paysage ouvert que l'on trouve encore sur les contreforts du relief est actuellement en voie d'embroussaillage, c'est-à-dire que le milieu se ferme et évolue naturellement vers un complexe de fourrés puis vers une forêt.

#### Espèces caractéristiques des milieux forestiers de Journans :



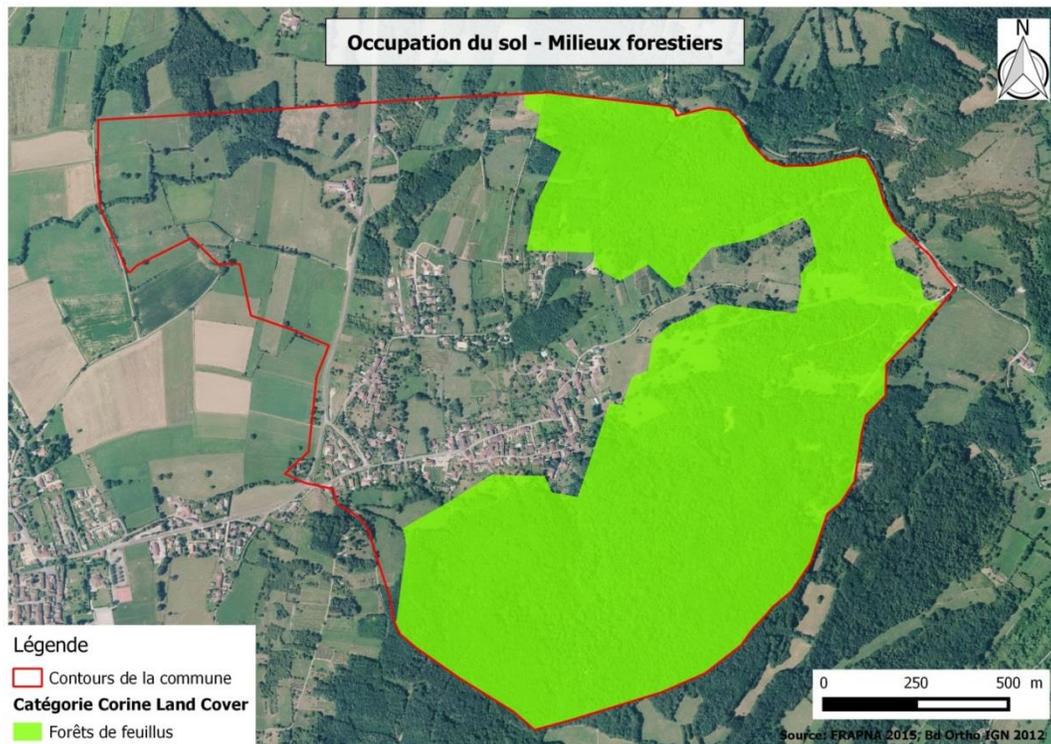
**Géranium Herbe à Robert (*Geranium robertianum*) :** Cette plante dégage une odeur forte mais il s'agit là d'un des « vrais » géraniums, qui poussent spontanément chez nous, à ne pas confondre avec les « géraniums » des jardinerie, qui sont en fait des *Pelargonium*, pour les scientifiques. Ses fruits, avec leur long bec effilé, sont typiques de la famille des Géraniacées. Le Géranium herbe à Robert est très fréquent dans les lisières forestières fraîches. Il est indicateur d'une richesse en matière organique végétale,

signe d'une évolution vers la forêt (qui se poursuivra en l'absence de fauche). Il est par ailleurs utilisé comme paillage dans les techniques de gestion avec rotation des espaces verts, en raison de son caractère très couvrant.



**Mésange noire (*Periparus ater*)** : On la distingue de la Mésange charbonnière grâce à ses couleurs plus ternes mais surtout à la tache blanche à l'arrière de sa tête. Cette espèce habite les forêts de résineux (bois de sapins, de pins ou d'épicéas) jusqu'en haute montagne. Petit oiseau actif, il peut être assez peu farouche. On peut ainsi l'observer attrapant des insectes ou dégustant un bourgeon, posé à quelques mètres et parfois moins. Même si elle vit en couple pendant la nidification, elle est grégaire et se regroupe en bandes pouvant dépasser la centaine d'individus. Ces bandes se déplacent d'arbres en arbres mais aussi à terre pendant l'hiver.

### Cartographie :



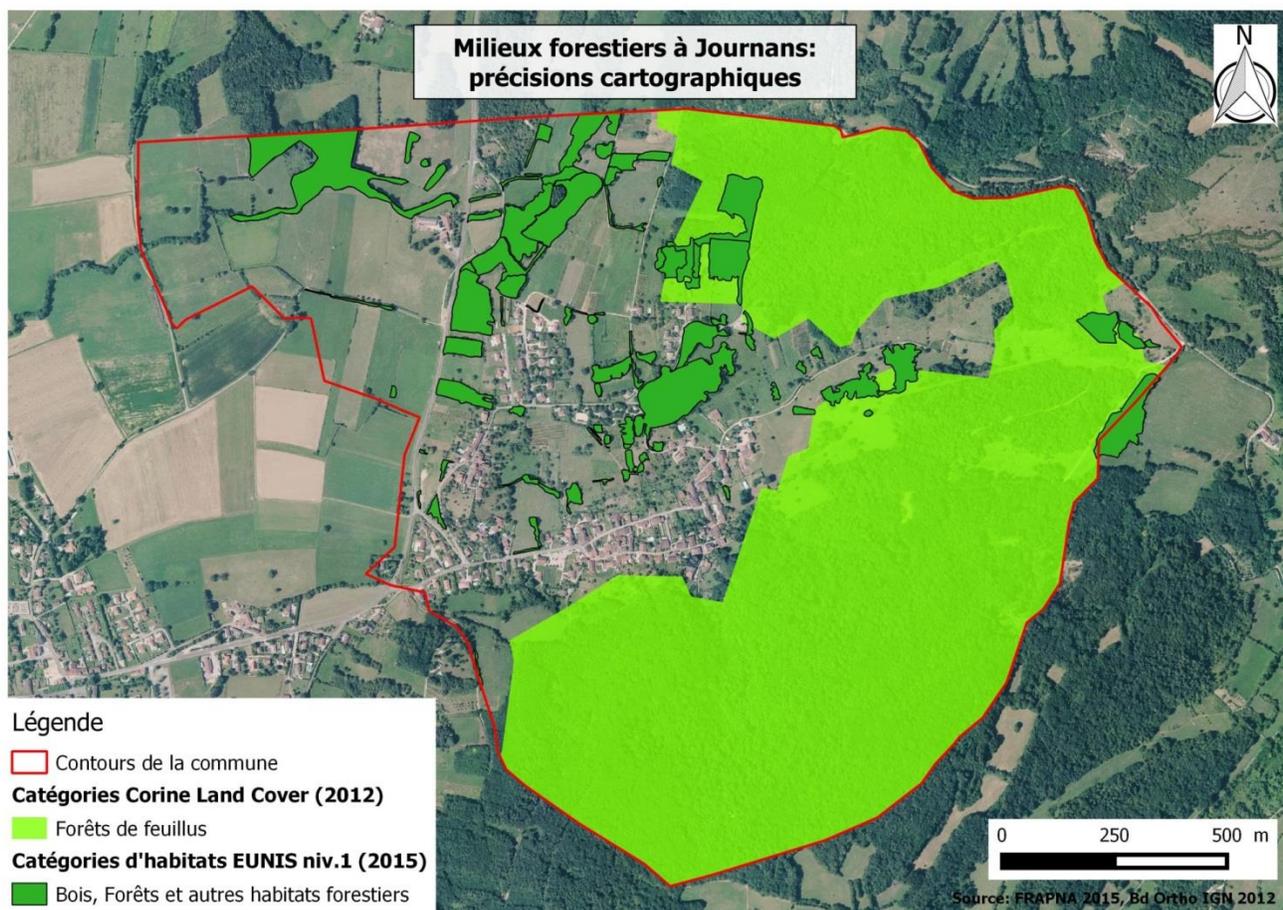
La carte ci-dessus a été obtenue grâce à la cartographie de l'occupation du sol selon le programme européen CORINE LAND COVER (CLC) de 2012. La base de données CLC permet de distinguer différents types de forêts sur la commune mais les zonages restent très approximatifs et comprennent parfois des zones de milieux ouverts.

Le travail d'interprétation de photographies aériennes initiant la cartographie des habitats naturels sur la commune permet de préciser cette cartographie.

Ce travail a mis en lumière la présence d'un réseau de haies et de bois assez dense dans certains secteurs de la commune. Ces secteurs ont été cartographiés et leur cartographie a été intégrée dans les milieux forestiers de la commune (cf. carte suivante).

### Perspectives de travail :

La cartographie de l'occupation du sol a été précisée en 2015 et ce travail doit se poursuivre. Plusieurs secteurs boisés n'apparaissent pas dans la cartographie CLC, c'est notamment le cas pour le secteur au nord du bourg, sur le lieu-dit *Chalix*. De par leurs caractéristiques (largeur, présence de différentes strates de végétation, etc.) et leur position à proximité des boisements, les haies et les fourrés peuvent aussi constituer des habitats forestiers. Leur cartographie basée sur des inventaires de terrain doit être poursuivie en 2016. Ces éléments du paysage abritent une faune et une flore particulières, parfois remarquables.



### 3.1.2 Milieux ouverts

#### Description

Les milieux agro-pastoraux font partie des milieux ouverts, avec les pelouses sèches, les falaises, etc. Ils concernent les espaces exploités par l'homme afin d'en tirer des productions végétales ou animales. **Ces milieux sont indispensables pour de nombreuses espèces** (reproduction, nourriture, repos). Ils présentent toutefois un intérêt variable pour la flore et la faune selon les modes d'exploitation.

Les prairies de fauche ou de pâtures n'attireront pas les mêmes espèces que les cultures de céréales. Ces dernières seront plus ou moins accueillantes selon les pratiques, extensives ou intensives, concernant le labour, les intrants, les traitements, ...etc.

A Journans, ces milieux sont variés. En plaine, on trouve quelques **grandes cultures** au nord-ouest de la commune. Autour du ruisseau de Chalix, le paysage a gardé un léger caractère bocager. Dans le bourg, les **prairies bocagères** assez nombreuses forment avec quelques grandes cultures une mosaïque dense de milieux ouverts. Sur les contreforts des reliefs et au nord de Chalix, on trouve des **pelouses sèches** à différents stades de fermeture. Ces espaces historiquement créés et utilisés à des fins de pâturage, sont des espaces riches d'une biodiversité particulière.

**Zoom sur les pelouses sèches** : localisées à l'Est du village, les pelouses sèches constituent un habitat unique. C'est dans ces milieux que de nombreuses espèces floristiques patrimoniales subsistent tant bien que mal, victimes de l'embroussaillage des parcelles dû à leur abandon. A l'heure actuelle, le site Natura 2000 « **Pelouses à orchidées, habitats rocheux du Revermont et gorges de l'Ain (FR8201640)** » tend à maintenir des pratiques en adéquation avec la présence de ces espèces, mais la plupart disparaissent sous les formations de Genévrier, Cytise, Buis, et autres arbustes. Les pelouses sèches à caractère d'embroussaillage ont fait l'objet d'un inventaire départemental mené par le CEN. Il a été envoyé aux communes pour consultation.



Les pelouses sèches se développent aujourd'hui sur des parcelles anciennement pâturées ou cultivées en vigne mais aussi sur d'anciennes châtaigneraies. A Journans, la grande majorité d'entre elles ne se situe pas dans le zonage Natura 2000.

#### Espèces caractéristiques des milieux ouverts :



**Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*)** : Cette orchidée se reconnaît facilement à ses fleurs nombreuses, regroupées en hampe florale pouvant atteindre 80 cm de haut, et surtout à la forme de celles-ci : la partie inférieure de la fleur se prolonge en une langue démesurément longue. Cet orchis est également caractérisé par l'odeur de... bouc qu'il dégage. L'orchis bouc fait partie du cortège des orchidées xéro-thermophiles, c'est à dire qui aiment la chaleur et les endroits secs. Equipées pour se satisfaire de peu de nutriments, grâce à une symbiose avec un champignon, elles

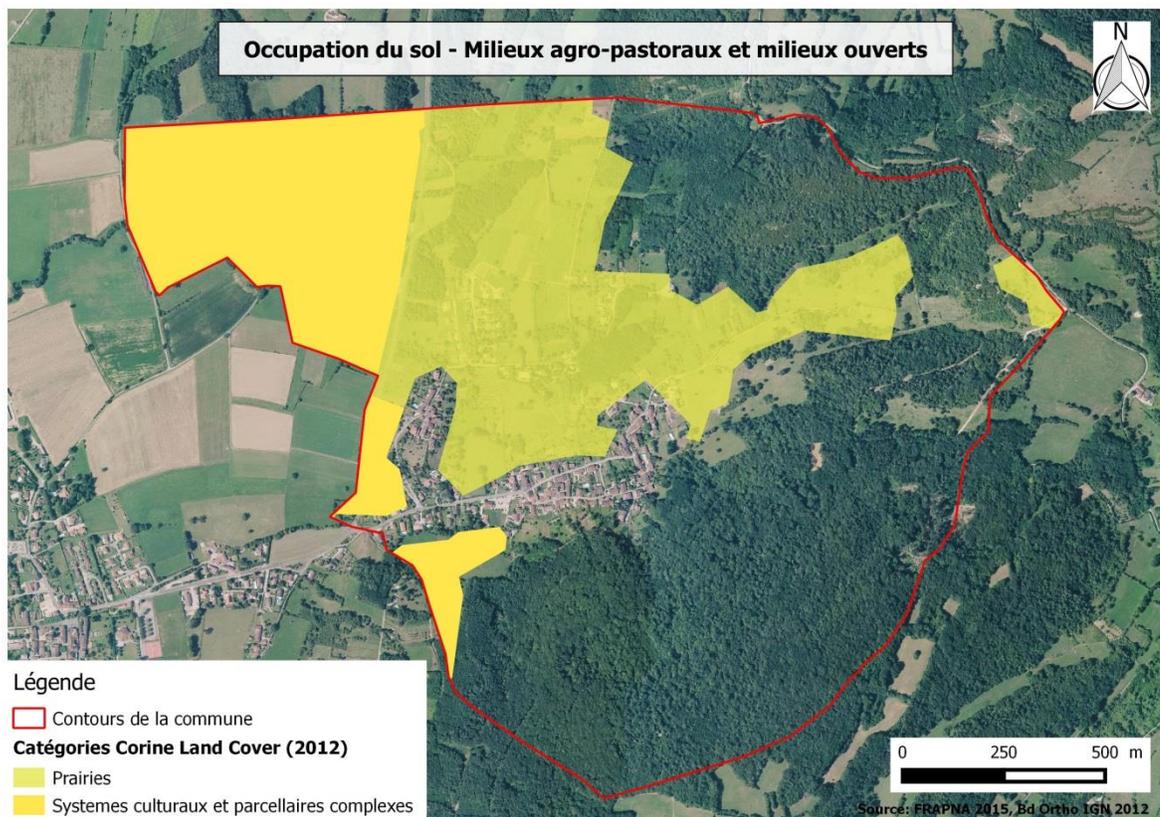
sont tout à fait adaptées aux prairies « pauvres », dont elles sont les bijoux. A l'inverse, elles disparaissent en cas d'enrichissement du milieu (par évolution naturelle vers la forêt ou en cas d'amendements).

La plupart de ces orchidées se trouvent également sur des talus de bords de routes, où elles retrouvent les mêmes conditions de vie. Leur survie dépend alors de la gestion qui est faite : une fauche précoce, en particulier, peut leur être fatale, à long terme, car elle ne leur laisse pas le temps de se reproduire.



**Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*)** : Cette petite chouette brun-gris fréquente les secteurs dégagés (souvent, plaines agricoles) mais se trouve aussi à proximité voire dans les habitations. Elle affectionne les vieux arbres biscornus ainsi que les vieux bâtiments en pisé pour nicher. Rapaces nocturne, on peut aussi l'observer de jour en pleine activité, ou posée sur un perchoir. Inquiète, elle s'anime de brusques mouvements de haut en bas. La Chevêche peut se nourrir de rongeurs et de petits oiseaux mais son menu est le plus souvent dominé par les invertébrés : grillons et autres insectes, vers de terre, escargots, etc. Elle en fait même des réserves en période d'abondance... La Chevêche souffre en revanche des hivers trop rigoureux qui la privent de ses proies favorites.

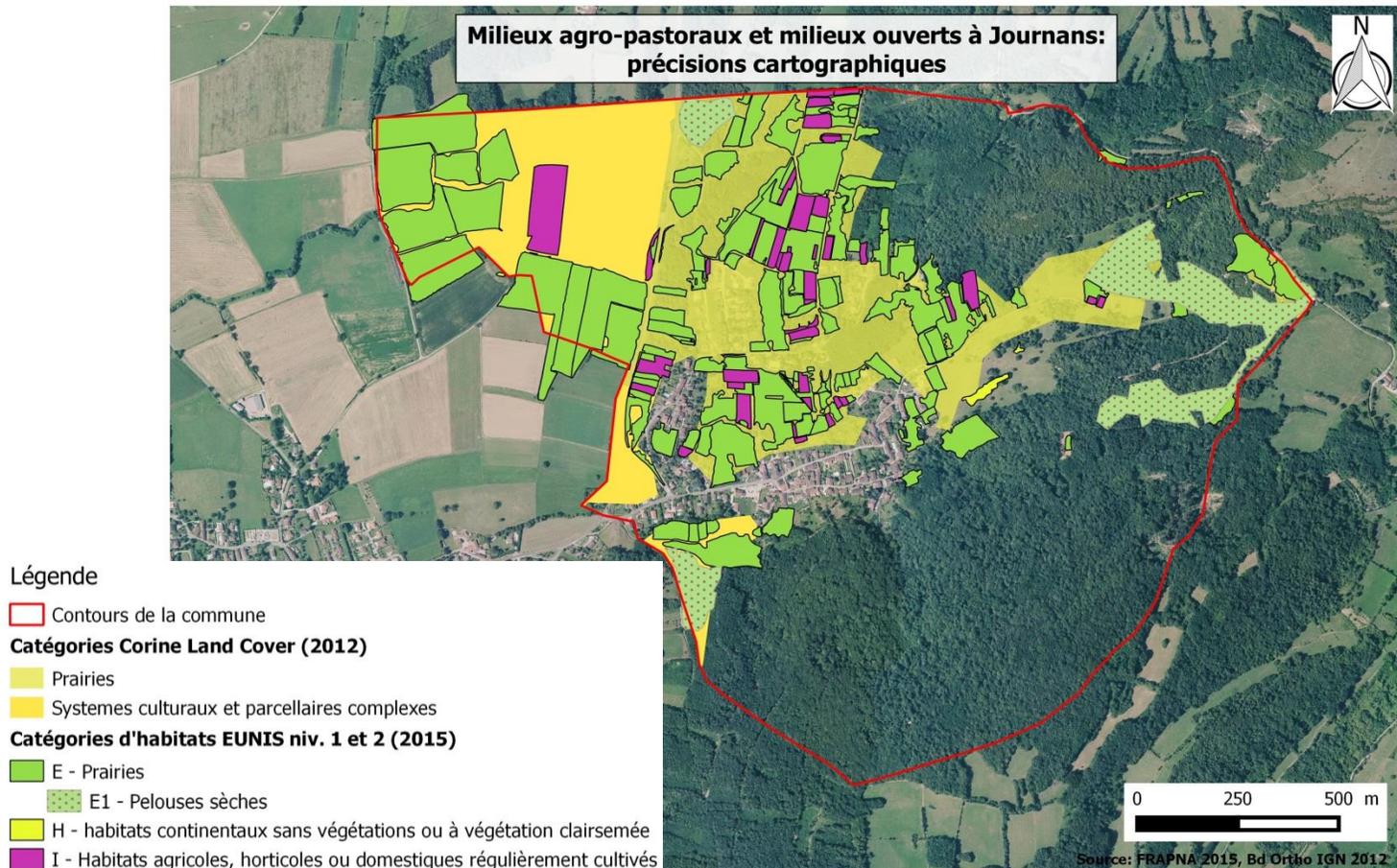
#### Cartographie :



La carte ci-dessus a été obtenue grâce aux données d'occupation du sol du programme européen CORINE LAND COVER (CLC) de 2012. La base de données CLC distingue deux types de

milieux ouverts sur la commune ; ils concernent l'utilisation agricole du territoire. Cette représentation est assez imprécise et incomplète.

Le travail d'interprétation de photographies aériennes initiant la cartographie des habitats naturels sur la commune a amené des précisions à la carte ci-dessus : habitats au niveau 1 ou au niveau 2 de la classification EUNIS, pelouses sèches (CEN 2014). Ces ajouts se superposent au CLC, mais l'objectif final de l'Atlas est de se passer de celui-ci, avec une cartographie aussi complète que possible des habitats naturels (EUNIS niv. 2 ou plus). La carte suivante présente donc un état d'avancement cartographique du projet.



### Perspectives de travail :

Les précisions obtenues par analyse des photographies aériennes ont permis de débiter une cartographie des grandes catégories d'habitats selon la classification EUNIS (niveau 1). Certains habitats ont cependant pu être déterminés au niveau 2 (pelouses sèches) mais ce seront bien les inventaires de terrain 2016 qui permettront de poursuivre ce travail de précision. Ils devront se focaliser sur **les milieux ouverts (prairies, pelouses sèches, bocage), espaces à fort potentiel d'accueil de biodiversité (cf. 4.2) et menacés à moyen et long terme par l'abandon des pratiques agro-pastorales et l'urbanisation.**

### 3.1.3 Cours d'eau et zones humides

#### Description :

Les zones humides ont subi un fort déclin depuis le 18<sup>ème</sup> siècle en France. Ces espaces sont pourtant utiles pour l'Homme et ses activités : l'eau qui y transite y est épurée, les crues s'y étalent, ce qui réduit leurs impacts sur le reste du territoire. Les zones humides peuvent avoir un rôle de soutien d'étiage et de recharge de nappe. Elles sont aussi des milieux patrimoniaux où une biodiversité particulière se développe. Le maintien du fonctionnement des zones humides est souvent assuré par le pâturage extensif, parfois de races rustiques.

Les politiques européennes et nationales ont depuis quelques années identifié l'importance des zones humides dans la vie et le développement des territoires. Elles sont aujourd'hui protégées.

#### Espèces caractéristiques des zones humides :



**Petit Mars changeant (*Apatura ilia*)** : Ce beau papillon peut être rencontré sous deux formes, l'une avec des taches blanches sur les ailes, l'autre avec des taches fauves. Le mâle, quant à lui, arbore de beaux reflets bleu-violacés. Ce festival de couleurs est à l'origine de son nom. On voit plus facilement les mâles que les femelles, car elles quittent peu les hauteurs des arbres.

En effet, contrairement à la grande majorité des papillons de jour qui affectionnent les milieux ouverts, chauds et ensoleillés, le petit mars changeant fréquente les forêts riveraines. Mais les mâles, en mouvement perpétuel, peuvent se rencontrer dans d'autres milieux, au gré de leurs pérégrinations. La chenille se développe sur des arbres des bords d'eau (peupliers, saules, voire aulne). C'est d'ailleurs sous forme de chenille que le petit mars changeant passe l'hiver, à l'abri sous une feuille.

Typique des forêts riveraines, dont beaucoup ont disparu, ce papillon est patrimonial : il peut contribuer, en tant qu'espèce « complémentaire », à la définition d'une ZNIEFF.



**Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)** : Spécialiste des bois marécageux et des bords de cours d'eau, l'aulne produit des fruits en forme de petites pommes de pin (bien que ne faisant pas partie des conifères) qui flottent parfaitement, ce qui leur permet d'être dispersés par l'eau. L'aulne fait partie des végétaux typiques des ripisylves, qui, outre leur fonction d'épuration, maintiennent les berges en limitant l'érosion. Leurs racines fournissent également des refuges pour les poissons. Également appelé « verne », l'aulne a donné son nom à de nombreux lieux-dits. Les hameaux et sites nommés « Vernay » sont, ou étaient, assurément des zones humides...

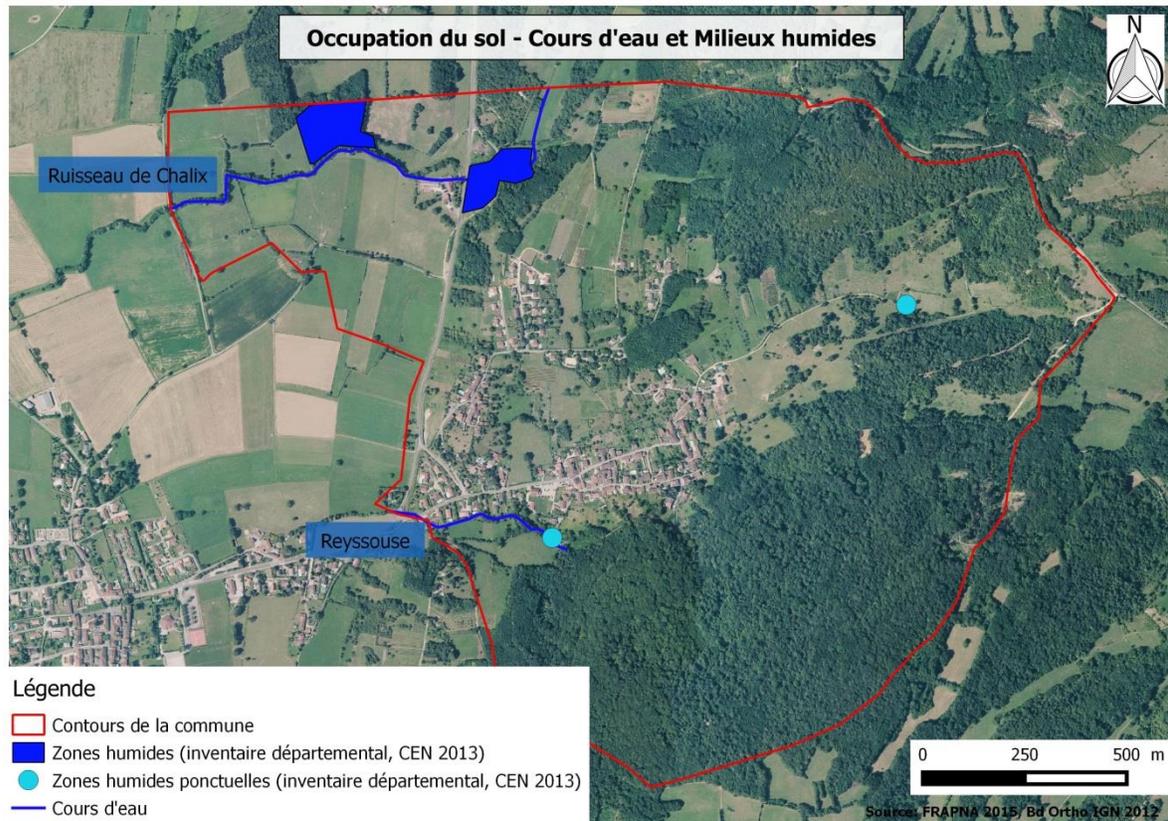
#### Cartographie :

La commune de Journans a plusieurs zones humides sur son territoire :

- **Boisements humides autour de Chalix** : Ces boisements sont compris dans l'inventaire des zones humides départementales réalisé par le CEN en 2013.

- **Ruisseau de Chalix** : il draine le coin nord-ouest de Journans. Souvent asséché, il prend sa source sur la commune de Revonnas pour rejoindre ensuite le cours de la Reyssouze, sur la commune de Tossiat.
- **Zone humide de la source de la Reyssouze** : située juste au sud du bourg, au pied du relief, elle est identifiée par l'inventaire départemental des zones humides du CEN en tant que zone humide ponctuelle.
- **La Reyssouze** : affluent de la Saône et née d'une source karstique, elle parcourt plus de 75 kilomètres à travers la Bresse avant de se jeter dans la Saône au niveau de Pont-de-Vaux. Au total, le cours d'eau draine une surface de près de 495 km<sup>2</sup> sur le département.

Hormis le ruisseau de Chalix et la Reyssouze, seuls quelques suintements apparaissent çà et là dans une combe, ou jaillissants d'une faille.



Les données présentées ci-dessus proviennent de l'inventaire départemental des zones humides effectué par le CEN en 2013. Excepté une zone humide ponctuelle, elles sont réparties sur une grosse moitié ouest. Les alentours du ruisseau de Chalix accueillent deux zones humides de type prairie humide. Aucune précision n'a pu être apportée par l'analyse des photographies aériennes

### Perspectives de travail :

Il est possible que les inventaires de terrain 2016 permettent de localiser une ou plusieurs mares qui viendront préciser la cartographie des zones humides sur la commune mais aussi la connaissance de la biodiversité sur son territoire.

## 3.2 Synthèse des habitats

Le travail d'identification et de cartographie des habitats a été initié durant l'été 2015. L'identification des habitats se base sur la classification européenne EUNIS.

### 3.2.1 Inventaires 2015

La FRAPNA a effectué plusieurs relevés flore sur la commune en 2015. Ces sorties ont apporté des données supplémentaires et confirmé la présence d'espèces déjà connues, mais elles ont aussi préparé le travail futur de détermination des habitats naturels.

#### Dates de passage

10/04/15 : Roch MERMIN, stagiaire Flore/Habitats FRAPNA Ain

30/04/15 : Roch MERMIN, stagiaire Flore/Habitats FRAPNA Ain

05/05/15 : Roch MERMIN, stagiaire Flore/Habitats FRAPNA Ain

21/05/15 : Roch MERMIN, stagiaire Flore/Habitats FRAPNA Ain

02 et 03/07/15 : Roch MERMIN, stagiaire Flore/Habitats FRAPNA Ain

### 3.2.2 Travail préparatoire à la cartographie des habitats naturels de la commune

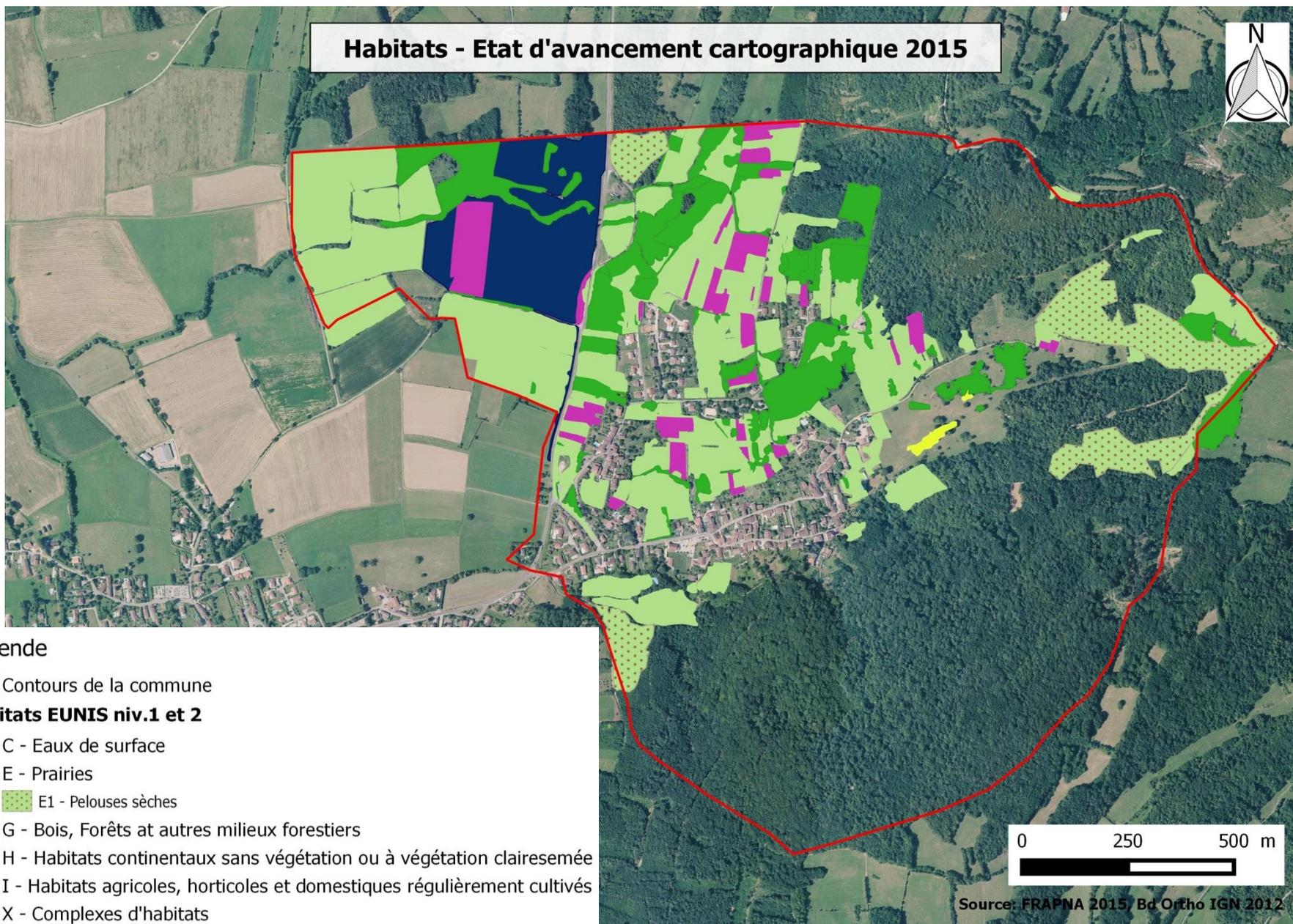
En 2015, un travail cartographique de photo-interprétation et quelques inventaires de terrain ont permis d'asseoir la base de la future cartographie des habitats naturels de Journans. Etant donné les facilités de photo-interprétation, l'accessibilité de ces milieux mais aussi leur richesse potentielle en biodiversité, l'accent a été mis sur les milieux ouverts et les fourrés et haies. Ce sont 7 grandes catégories d'habitats qui ont été identifiées selon le premier niveau de la typologie EUNIS. Un habitat a pu être précisé au niveau 2 de la typologie EUNIS. L'identification des habitats sera affinée en 2016-2017.

Code EUNIS niv. 1	Code EUNIS niv. 2	Intitulé
C		Eaux de surface continentales
E		Prairies
	E1	Pelouses sèches
F		Landes fourrés et toundras
G		Bois, forêts et autres habitats boisés
H		Habitats continentaux sans végétation ou à végétation clairsemée
I		Habitats agricoles, horticoles et domestiques régulièrement ou récemment cultivés
X		Complexes d'habitats

Cet inventaire couvre un large secteur ouest de la commune. Il n'est pas exhaustif et sera complété et précisé. A ce stade, il est cependant possible de dégager une analyse de la cartographie obtenue.

Les pratiques agricoles à l'ouest de la D52 ne sont pas encore influencées par la céréaliculture qui tend à s'étendre sur l'ensemble du plateau tertiaire Bressan. Sur la partie est de la D52, des zones proches des habitations aux premiers reliefs jurassiens, la dominance de boisements trahit l'abandon des vignes et pâtures, ce qui entraîne le reboisement des versants (coteaux le long du vallon menant au Mons Fontaine à l'est).

## Habitats - Etat d'avancement cartographique 2015



### Légende

 Contours de la commune

#### Habitats EUNIS niv.1 et 2

 C - Eaux de surface

 E - Prairies

 E1 - Pelouses sèches

 G - Bois, Forêts at autres milieux forestiers

 H - Habitats continentaux sans végétation ou à végétation clairesemée

 I - Habitats agricoles, horticoles et domestiques régulièrement cultivés

 X - Complexes d'habitats

Source: FRAPNA 2015, Bd Ortho IGN 2012

### 3.3 Flore

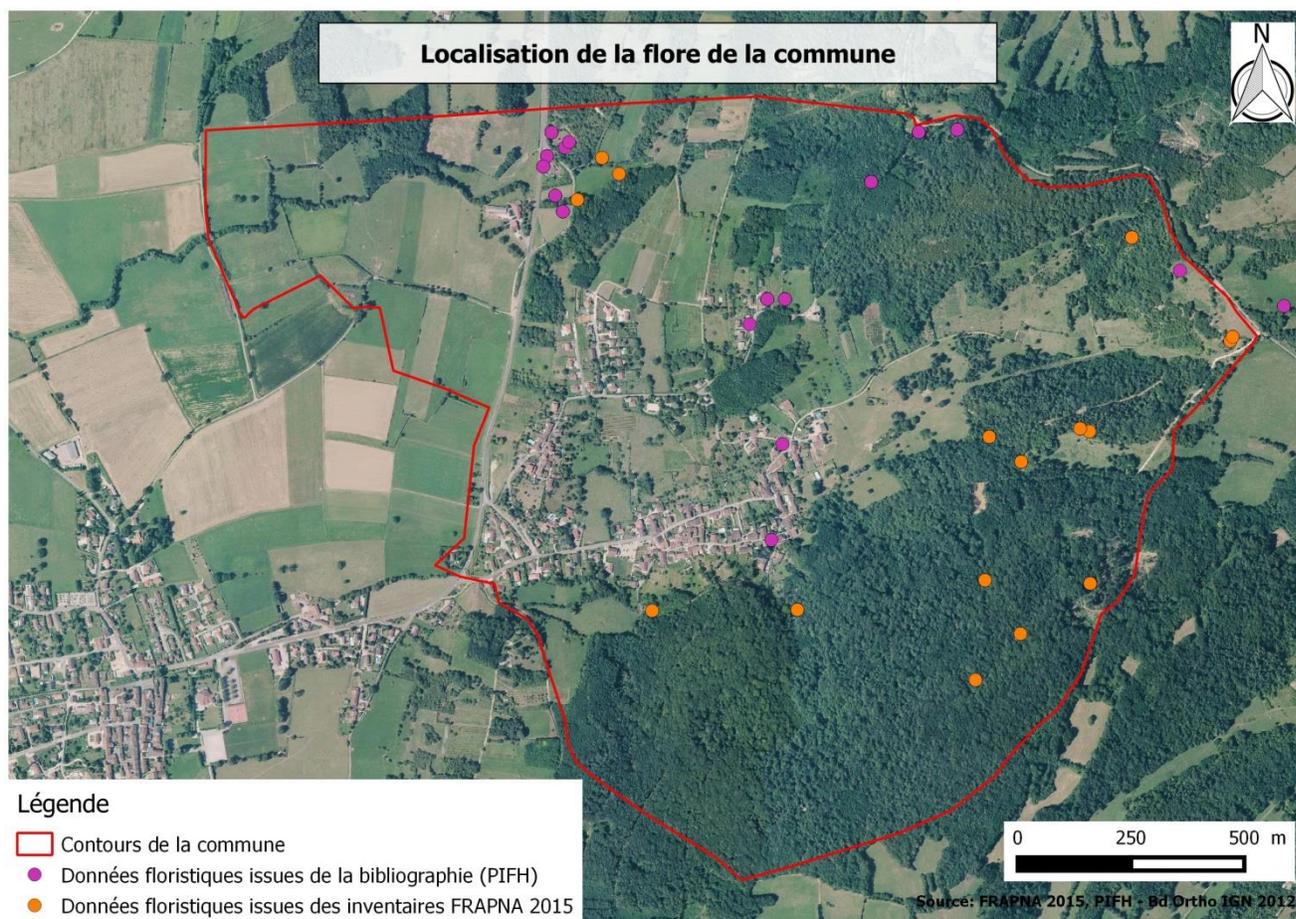
#### 3.3.1 Inventaires 2015

L'inventaire de terrain de la flore communale a été débuté en 2015. Cinq sorties ont ainsi été réalisées. Ce sont 109 espèces qui ont été déterminées lors de ces inventaires parmi lesquelles **66 espèces non encore citées dans la bibliographie**. Les inventaires seront poursuivis en 2016-2017 afin de confirmer la présence d'espèces mais aussi afin de compléter la liste issue de l'analyse des données bibliographiques.

#### 3.3.2 Synthèse des données

La synthèse présentée ici comprend les données issues de la bibliographie ainsi que celles recueillies lors des prospections 2015. **A ce jour ce sont 257 espèces qui sont connues sur la commune de Journans**. La carte ci-dessous présente la localisation des principales stations.

	Bibliographie (PIFH, CBNA)	Inventaires FRAPNA 2015	Synthèse
Nombre total d'espèces	191	109	257



On dénombre **3 espèces exotiques envahissantes**, ainsi que **7 espèces dites “remarquables”**.

### 3.3.3 Flore remarquable

Certaines espèces connues ou découvertes sur la commune bénéficient de statuts de protection, de menace ou peuvent être déterminantes ZNIEFF. Ces espèces sont appelées espèces remarquables. L'analyse de la flore de Journans nous permet de dégager **7 espèces remarquables en Rhône-Alpes** :

- **2 espèces sont protégées régionalement** : le Millepertuis androsème (*Hypericum androsaemum*) et l'Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora*)
- **2 espèces sont considérées comme vulnérables** selon la Liste Rouge de la flore vasculaire de Rhône-Alpes
- **1 espèce est déterminante ZNIEFF**. Les critères des 4 autres espèces déterminantes ZNIEFF (DC) seront évalués lors de la phase de terrain de 2016.

Nom scientifique	Nom français	Protection nationale	Liste Rouge Nationale (cotation IUCN)	Protection Rhône-Alpes	Liste Rouge Rhône-Alpes (cotation IUCN)	Espèce déterminante ZNIEFF	Dernière observation	Nbre de stations
<i>Alopecurus rendlei</i>	Vulpin en outre	_	LC	_	VU	_	1991	-
<i>Anacamptis laxiflora</i>	Orchis à fleurs lâches	_	LC	Art.1	VU	D	1991	-
<i>Anacamptis pyramidalis</i>	Orchis pyramidal	_	LC	_	LC	DC	2015	6
<i>Himantoglossum hircinum</i>	Orchis bouc	_	LC	_	LC	DC	2015	2
<i>Hypericum androsaemum</i>	Millepertuis androsème	_	LC	Art.1	LC	_	2015	2
<i>Orchis anthropophora</i>	Orchis Homme pendu	_	LC	_	LC	DC	2015	2
<i>Platanthera chloranta</i>	Platanthère à feuilles verdâtres	_	LC	_	LC	DC	2015	1

#### Cotation IUCN :

Ex : éteint à l'état sauvage

RE : disparu au niveau régional

CR\* : en danger critique, peut-être disparu

CR : en danger critique d'extinction

EN : en danger

VU : vulnérable

NT : quasi menacé

LC : préoccupation mineure

DD : données insuffisantes)

#### Espèce déterminante ZNIEFF :

D: espèce déterminante ZNIEFF continental

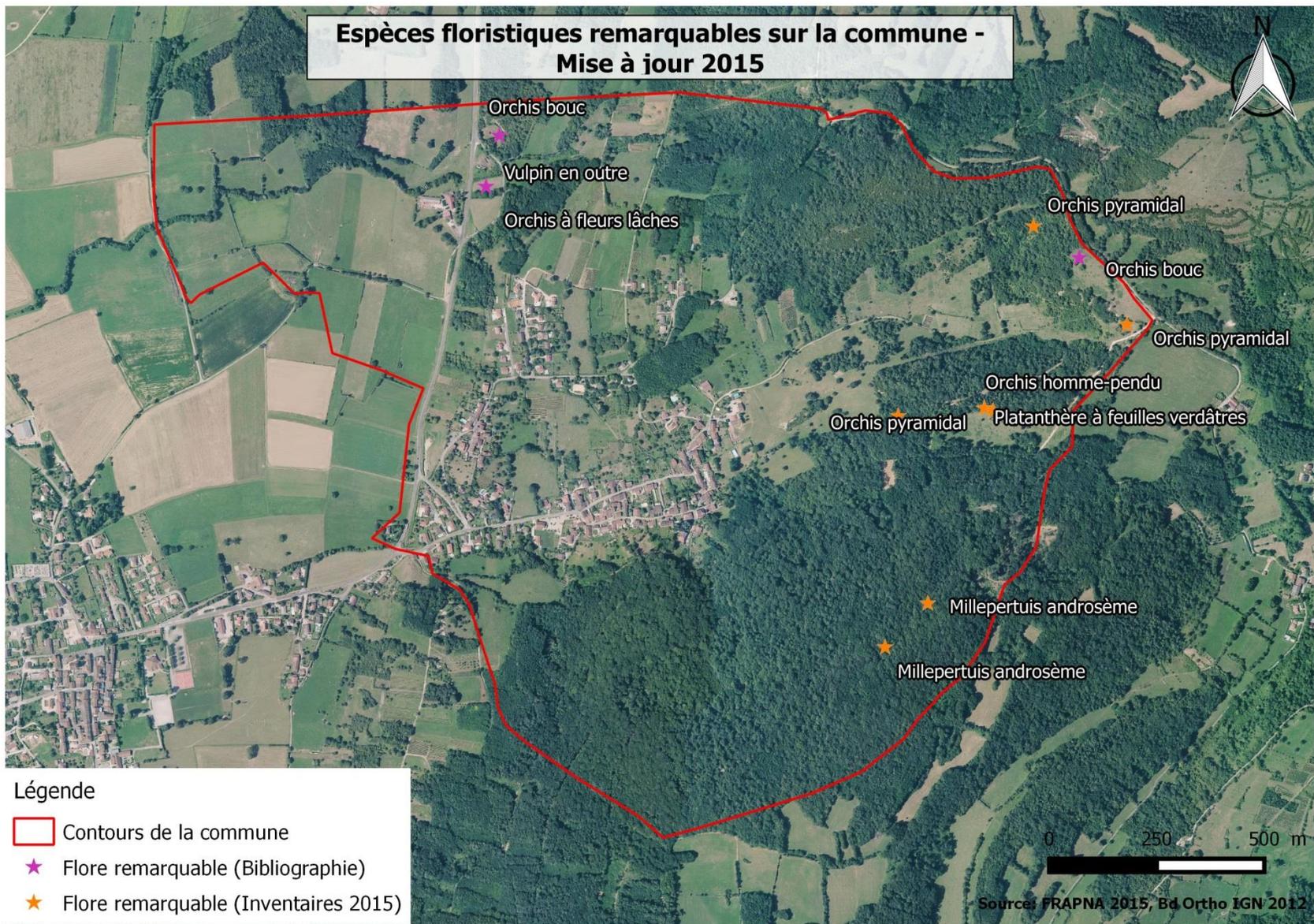
DC : espèce déterminante ZNIEFF continental avec critères

<b>Espèces remarquables non retrouvées en 2015</b>	Vulpin en outre ( <i>Alopecurus rendlei</i> ) Orchis à fleurs lâches ( <i>Anacamptis laxiflora</i> )
<b>Espèces remarquables retrouvées en 2015</b>	Orchis bouc ( <i>Himantoglossum hircinum</i> )
<b>Espèces remarquables découvertes en 2015</b>	Millepertuis androsème ( <i>Hypericum androsaemum</i> ) Platanthère à feuilles verdâtres ( <i>Platanthera chlorantha</i> )

Sur l'ensemble de la commune, la phase de terrain 2015 n'a pas permis de reconfirmer la présence de quatre taxons sur leur station (données anciennes de plus de 10 ans). Deux espèces ont été retrouvées sur la commune, elles n'avaient pas été notées depuis 5 ans. Les inventaires ont permis l'identification de 3 nouvelles espèces remarquables.



## Espèces floristiques remarquables sur la commune - Mise à jour 2015



**La richesse du territoire communal en orchidées** est à noter puisque l'année 2015 a permis de confirmer 6 espèces sur les 7 connues.

Cependant, certaines données ont plus de 20 ans. C'est le cas du Vulpin en outre (*Alopecurus rendlei*) et de l'Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora*) qui ont été vues pour la dernière fois en 1991 sur le territoire communal. Cette dernière espèce est protégée en Rhône-Alpes.

Le versant dit « Forêt de Saint Valérien » semble présenter une véritable valeur patrimoniale en raison de l'identification de deux stations de Millepertuis androsème (*Hypericum androsaemum*), espèce protégée en Rhône-Alpes et déterminante pour les ZNIEFF.

### **L'Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora*) :**

(Source : fiche ZNIEFF *Anacamptis laxiflora*, DIREN Rhône-Alpes)

Espèce méditerranéo-atlantique, l'Orchis à fleurs lâches est présente dans une grande partie du territoire français, sauf dans sa frange nord-est. Très disséminée dans la région Rhône-Alpes, l'espèce y est signalée dans l'ensemble des départements. Les populations les plus importantes semblent se concentrer surtout dans l'avant-pays savoyard et le nord du département de l'Isère. Dans l'Ain, seules quelques rares stations sont connues en Bresse et dans le Val de Saône.

Orchidée robuste et élancée de 30 à 60 cm de hauteur, l'Orchis à fleurs lâches possède trois à huit feuilles dressées et étroites réparties le long de la tige. Cette plante de pleine lumière affectionne les prairies humides alluviales des terrasses basses et dépressions, où les sols ressuient lentement au printemps, ainsi que les bas-marais, suintements et bords de ruisseaux. Exigeante pour son alimentation minérale, elle tolère aussi les sols légèrement acides.



Menaces :

- intensification des pratiques agricoles
- drainage des zones humides de plaine
- la mise en culture, les plantations de peupliers et le reboisement naturel de certaines parcelles de prairies humides abandonnées

Maintien :

- meilleure prise en compte des zones humides dans le cadre de l'aménagement du territoire, en application de la loi sur l'eau notamment
- remise en état de prairies embroussaillées accompagnée par la reprise de la fauche et/ou du pâturage extensif

**Malheureusement les inventaires réalisés n'ont pas permis de reconfirmer la présence de ce taxon sur la station définie. Néanmoins, l'absence de contact cette année ne définit pas la disparition avérée de la station. C'est dans ce sens que les sites devront de nouveau être inventoriés l'an prochain en fonction du temps et des moyens disponibles.**

### **Le Millepertuis androsème (*Hypericum androsaemum*) :**

(Source : fiche ZNIEFF *Hypericum androsaemum*, DIREN Rhône-Alpes)

Espèce méditerranéo-atlantique, elle est commune dans l'ouest et les Pyrénées, absente de l'est et rare dans les autres régions. En Rhône-Alpes, elle est présente dans l'Ain (Dombes), l'Ardèche (piémont Cévenol, ensemble fonctionnel formé par l'Ardèche), l'Isère (Isle Crémieu et Basses Terres, vallée de la Bièvre, massif de la Chartreuse, en commun avec la Drôme : Vercors, Chambarans), le Rhône (Beaujolais, massif du Saint-Rigaud, et en commun avec la Loire : Pilat). »<sup>2</sup>



Arbrisseau haut de 30 à 100 cm, il possède des tiges ramifiées plus ou moins ligneuses à 2 lignes opposées saillantes. L'inflorescence est en forme d'ombelle (élément globuleux dont les pédoncules sont fixés en un même point sur la tige). Les fleurs, de couleur jaune, sont régulières avec des étamines réunies en 5 faisceaux. Les baies sont globuleuses, rouges puis noires.

Cette espèce, protégée en Rhône-Alpes, est aussi connue sous le nom d'"herbe à tous les maux", "toute-bonne" ou encore "toute-saine". Le millepertuis androsème présente en effet de multiples propriétés médicinales (antispasmodiques, diurétiques, vermifuges,...etc.)

Menaces :

Il est nécessaire de tenir compte de sa présence dans les pratiques de gestion des forêts et des cours d'eau.

- Les travaux sylvicoles (à travers l'exploitation forestière, la création de pistes, de clairières)
- La gestion non différenciée des bords des cours d'eau.

**Cette espèce souligne parfaitement le potentiel de biodiversité sur la commune de Journans. Les quelques inventaires menés en 2015 ont permis d'identifier deux stations, auparavant inconnues sur la commune. Sa présence dans la forêt de Saint-Valérien signifie que la gestion pratiquée jusqu'à ce jour a été favorable à son maintien et qu'il convient de la maintenir.**

---

<sup>2</sup> (guide méthodologique régional, CSRPN Rhône-Alpes)

### 3.3.4 Espèces exotiques envahissantes

Les données bibliographiques du PIFH, ont fait ressortir la présence sur la commune de 5 espèces exotiques envahissantes :

- l'Ambroisie à feuilles d'Armoise (*Ambrosia artemisiifolia*)
- la Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*)
- Le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*)
- La Vergerette annuelle (*Erigeron annuus*)
- Le Raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*)

#### Ambroisie à feuilles d'Armoise

Connue sous le nom d'Ambroisie à feuille d'armoise, l'Ambroisie fait partie des 72 espèces floristiques invasives de France. Son pollen allergène fait l'objet d'un programme d'information et de suivi particulier en France<sup>3</sup>. Cette espèce a été notée en 2006 par le CBNA mais n'a pas été localisée. Sa présence est donc potentielle un peu partout sur la commune. **Une cartographie de sa présence est à envisager.** La présence de cette espèce peut être signalée sur le site internet suivant : <http://www.signalement-ambrosie.fr/>.

→ Cette espèce doit faire l'objet d'arrachage avant arrivée à maturité des plants en fin juillet. A noter que cette plante n'apprécie pas la compétition.

#### Balsamine de l'Himalaya

Sur le secteur nord-est de la commune, dans une ancienne peupleraie, au lieu-dit « les Rangoux », une station de **Balsamine de l'Himalaya** *Impatiens glandulifera* a été découverte (cf. carte ci-dessous).

Cette station d'une vingtaine de pieds présente un risque direct pour les habitats proches et ceux présents sur les communes en amont. La station se situe dans un secteur propice à son extension : sols basiques aérés, peu de lumière, et une nappe d'eau phréatique peu profonde.

Cette espèce se développe rapidement grâce à un système de propulsion des graines hors de la gousse à maturité. L'autre facteur de propagation jouant souvent en sa faveur est l'eau. La proximité quasi immédiate du ruisseau de Chalix, affluent de la Reyssouze peut faciliter le transport des graines, tout comme tout ou partie de la plante, et ainsi conduire à la création de nouvelles stations tout le long du cours d'eau.



---

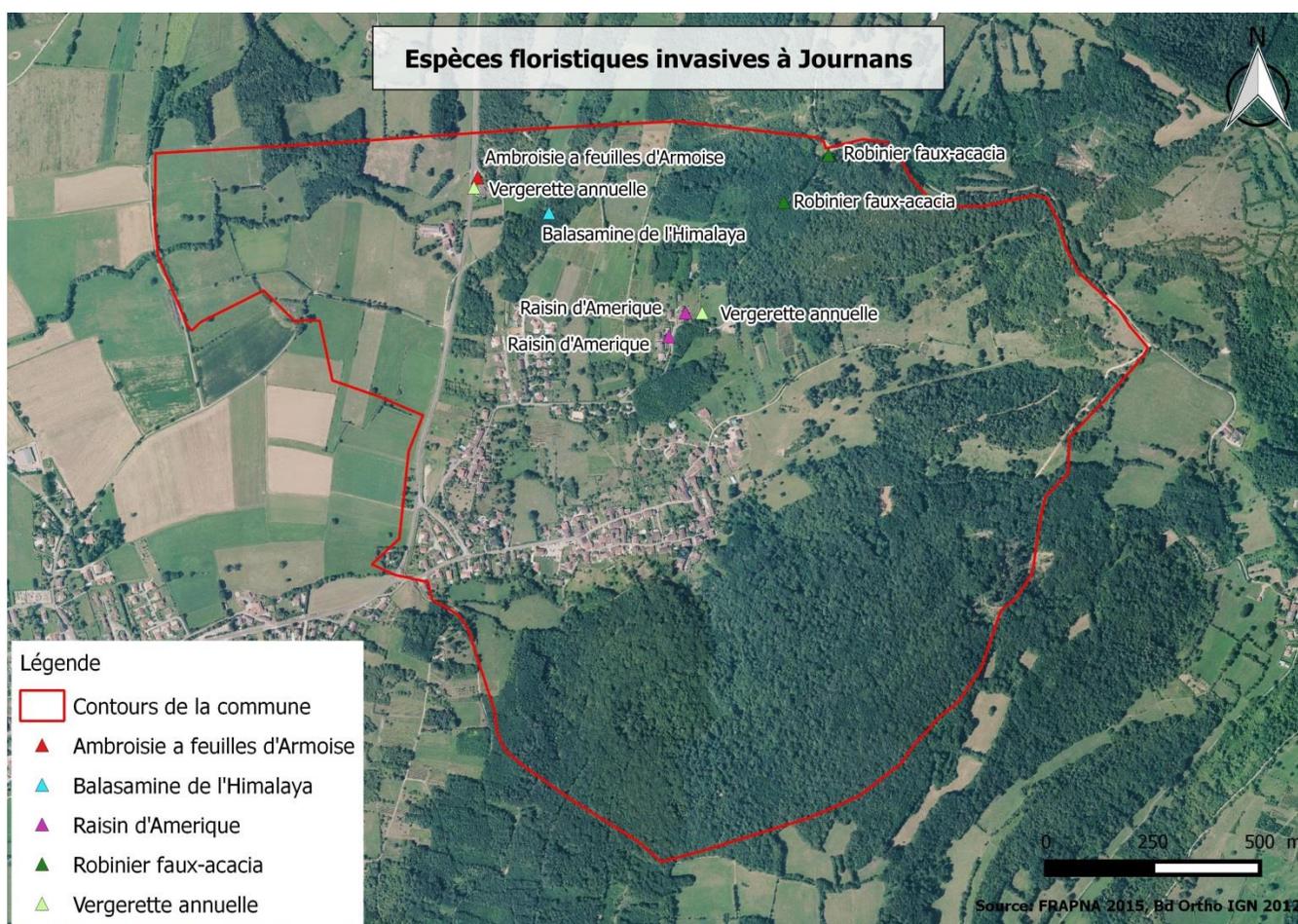
<sup>3</sup> <http://www.ambrosie.info>

→ Pour cette espèce, il est préférable de réaliser un arrachage régulier avec un suivi du site, et de vérifier l'évolution de la station, tout comme le reste du cours d'eau.

### Robinier faux-acacia

Lors des inventaires, force est de constater la quasi omniprésence du **Robinier faux-acacia** (*Robinia pseudoacacia*) dans chaque boisement. **La répartition de cette espèce n'a pas été cartographiée cette année mais peut être envisagée.** Originnaire de la chaîne des Appalaches à l'Est des Etats-Unis, cette espèce s'est très bien acclimatée en Europe. Elle présente une véritable menace pour les milieux avoisinants et les interventions humaines ne peuvent qu'accélérer les multiplications. Lorsqu'il est coupé, le Robinier drageonne sur tout son système racinaire, et il rejette très facilement. Aussi, en tant qu'espèce pionnière, il se développe sur des sols très pauvres, ce qui lui confère un avantage redoutable sur les autres espèces.

Nom scientifique	Nom français	Données Bibliographiques	Données FRAPNA 2015	Dernière observation
<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	Ambrosie à feuilles d'Armoise	X		2006
<i>Impatiens glandulifera</i>	Balasamine de l'Himalaya		X	2015
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia	X		2006
<i>Erigeron annuus</i>	Vergerette annuelle	X		2006



## 3.4 Faune

### 3.4.1 Inventaires 2015

Aucun inventaire de la faune n'était initialement prévu en 2015. Deux prospections visant les Lépidoptères (Papillons de jour) ont cependant été effectuées les 04 et 11/07/2015 à l'occasion d'une sortie flore. Elles ont eu lieu dans le secteur de Chalix/Chapelle Saint-Valérien ainsi que sur le lieu-dit Les Montagnardes. Lors des inventaires Lépidoptères, quelques observations d'oiseaux ont été notées mais ce groupe n'a pas fait l'objet de prospections cette année.

Les inventaires faunistiques seront poursuivis en 2016-2017 afin de confirmer la présence d'espèces particulières mais aussi afin de compléter la liste issue de l'analyse des données bibliographiques.

### 3.4.2 Synthèse des données

#### Lépidoptères :

Les inventaires menés cette année ont permis de déterminer la présence de 20 espèces. La seule espèce signalée sur la commune d'après la liste de biodiversité communale de Faune Ain n'a pas été revue cette année. **Le nombre total d'espèces connues est aujourd'hui de 21.** La carte localisant ces données est visible ci-dessous. Aucune de ces espèces ne bénéficient de statuts de rareté, de menace ou de protection particuliers. Elles ont toutes été observées cette année sur la commune. **Les inventaires doivent être poursuivis en 2016-2017 afin de compléter le manque de connaissances des espèces des milieux humides, des pelouses sèches et des milieux forestiers de la commune. La présence d'espèces remarquables est potentielle à Journans.**

Nom scientifique	Nom français	Liste Rouge Rhône-Alpes	Données Bibliographiques	Données FRAPNA 2015	Dernière année d'observation
<i>Aglais urticae</i>	Petite tortue	LC	X		2015
<i>Coenonympha pamphilus</i>	Procris	LC		X	2015
<i>Colias croceus</i>	Souci	LC		X	2015
<i>Cupido minimus</i>	Argus frêle	LC		X	2015
<i>Cupido osiris</i>	Azuré de la Chevrette	LC		X	2015
<i>Erynnis tages</i>	Le Point-de-Hongrie	LC		X	2015
<i>Iphiclides podalirius</i>	Flambé	LC		X	2015
<i>Leptidea sinapis</i>	Piéride de la Moutarde	LC		X	2015
<i>Lycaena phlaeas</i>	Cuivré commun	LC		X	2015
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil	LC		X	2015
<i>Melanargia galathea</i>	Demi-Deuil	LC		X	2015
<i>Melitaea didyma</i>	Mélitée orangée	LC		X	2015
<i>Melitea parthenoides</i>	Mélitée des scabieuses	LC		X	2015
<i>Ochlodes sylvanus</i>	Sylvaine	LC		X	2015
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis	LC		X	2015
<i>Pieris napi</i>	Piéride du Navet	LC		X	2015
<i>Pieris rapae</i>	Piéride de la rave	LC		X	2015
<i>Polyommatus bellargus</i>	Bel-Argus	LC		X	2015
<i>Polyommatus semiargus</i>	Demi-Argus	LC		X	2015
<i>Pyronia tithonius</i>	Amaryllis	LC		X	2015

### Oiseaux

Les oiseaux n'ont pas fait l'objet d'inventaires spécifiques cette année. Les observations ci-dessous ont été faites lors de déplacements ou à l'occasion d'inventaires concernant d'autres groupes.

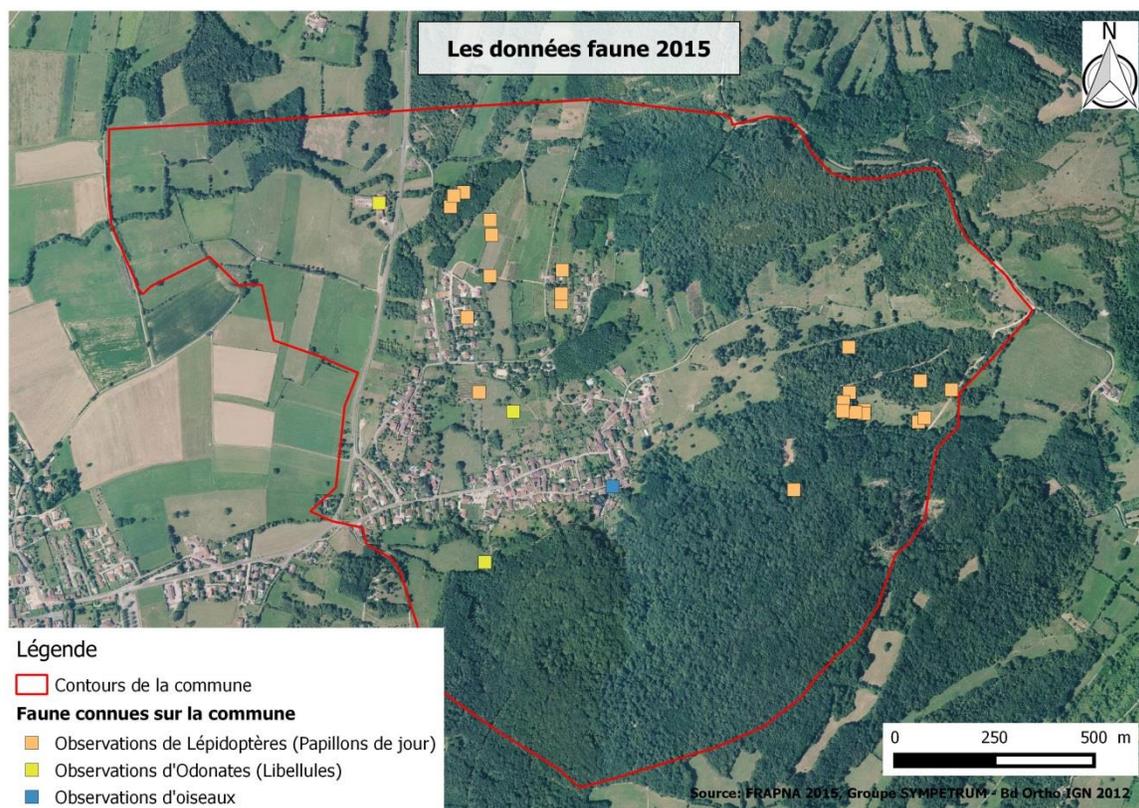
La synthèse des données communales consultable sur Faune Ain signale **41 espèces** observées sur Journans. Un échange de données avec un habitant nous a permis de déterminer de façon certaine la nidification du Faucon crécerelle sur le clocher de l'Eglise. Le statut de nidification passe donc de "possible" à certain.

Mise à part cette mise à jour, les connaissances n'ont pas évoluées. **Des inventaires devront être menés en 2016-2017 par la FRAPNA afin d'améliorer et de préciser les connaissances, notamment pour les cortèges des espèces forestières et des pelouses sèches. La présence d'espèces remarquables est potentielle sur la commune.**

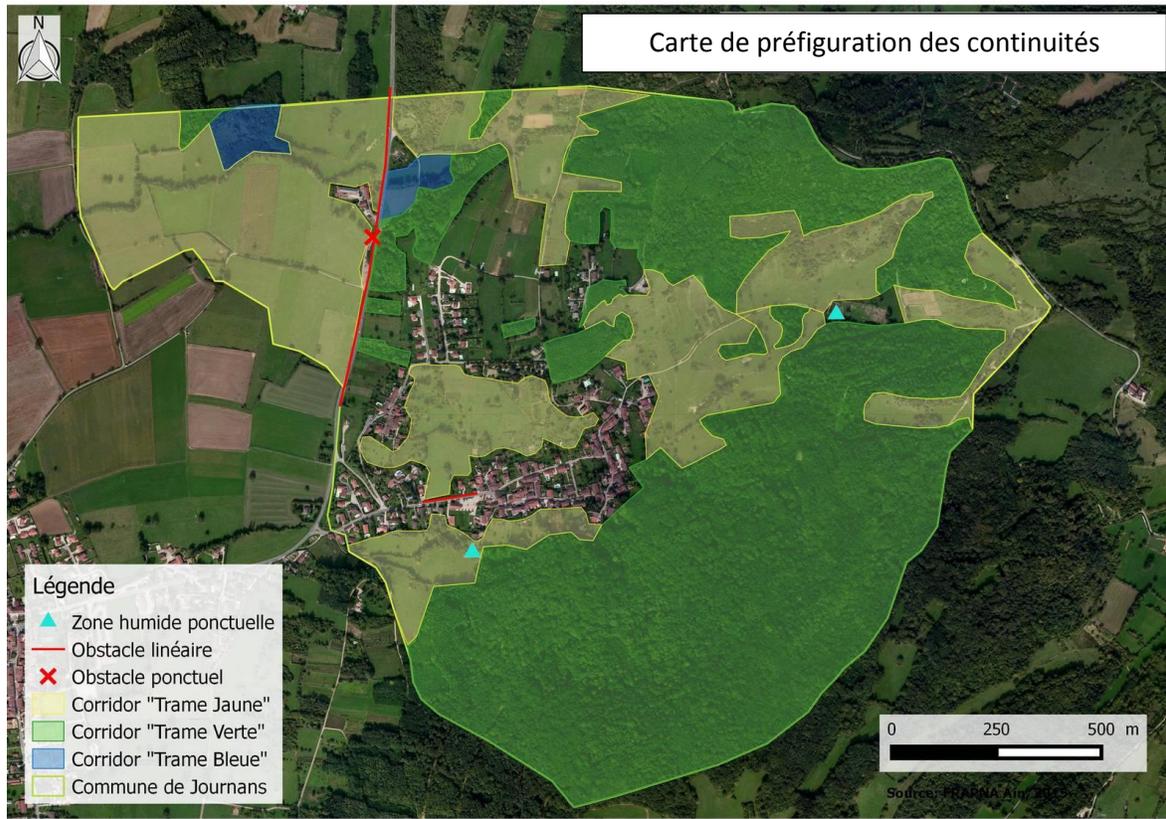
### Odonates

Aucun inventaire spécifique à ce groupe n'a été mené cette année. Outre les 4 espèces signalées dans la bibliographie (Groupe SYMPETRUM), aucune autre espèce n'est connue à Journans qui a pourtant du potentiel d'accueil. **Des prospections au niveau du lieu-dit du Chalix ainsi qu'autour de la source de la Reyssouse devront être menées en 2016 afin d'améliorer les connaissances.**

**Aucune prospection concernant les autres groupes (Mammifères, Reptiles, Amphibiens, autres Insectes) n'a été menée cette année. Les prospections 2016-2017 devraient venir améliorer les connaissances bibliographiques (cf. partie 2.2.2).**



### 3.5 Corridors



L'atelier participatif « corridor » permettant aux acteurs du territoire d'apporter leurs connaissances et leur expertise à l'échelle de la commune sur la thématique des continuités écologiques n'a pas eu lieu cette année mais est prévu en 2016.

# 4 Analyse de la connaissance de la biodiversité communale et perspectives 2016

## 4.1 Evaluation de la connaissance de la biodiversité communale

L'état d'avancement du projet en 2015 permet une évaluation du niveau de connaissance de la flore, des différents groupes de faune et des habitats de la commune.

Classés de I à V, le niveau de connaissance se base sur une évaluation « à dire d'expert » prenant en compte la comparaison entre le **nombre d'espèces connues** sur la commune et son **potentiel en fonction des habitats** naturels présents et identifiés. Il prend également en compte la **pression d'observation** et la **spatialisation des observations** réalisées sur la commune.

	HABITATS	FLORE	FAUNE					
			Oiseaux	Mammifères (dont chiroptères)	Odonates	Rhopalocères	Reptiles	Amphibiens
Nombre d'habitats ou d'espèces	8	257	41	10	4	21	2	2
<b>Niveau de connaissance</b>	<b>III</b>	<b>IV</b>	<b>II</b>	<b>I</b>	<b>II</b>	<b>III</b>	<b>II</b>	<b>II</b>

### **Niveau de connaissance:**

- I** : Très faible
- II** : Faible
- III** : A compléter
- IV** : Satisfaisant
- V** : Très satisfaisant

Les efforts de prospections à programmer pour les années 2016 et 2017 porteront prioritairement sur les groupes ayant les plus faibles évaluations (niveaux de I à III). Des groupes faunistiques sont volontairement exclus du tableau (Orthoptères, Hyménoptères). Ils sont évalués à un niveau très faible à faible mais ne seront pris en compte que si des experts viennent renforcer l'équipe de naturalistes.

## 4.2 Perspectives 2016

Le niveau de connaissance de la flore de Journans a été considérablement enrichi cette année et ne constituera donc plus une priorité pour 2016.

**La détermination des habitats constituera l'axe principal de travail pour l'année 2016.** Sur la base de la pré-cartographie réalisée cette année, les 8 classes d'habitats seront prospectés pour les caractériser plus finement (EUNIS de niveau 2 ou plus). Les inventaires floristiques menés

dans le cadre de cette caractérisation viendront enrichir encore la connaissance de la flore. La recherche des papillons de jour dans ces habitats constituera également un axe d'inventaire prioritaire.

Une attention particulière sera portée sur **les oiseaux, groupe insuffisamment connu à Journans**. Les zones humides, bien que peu représentées sur la commune, sont susceptibles d'accueillir des espèces qui viendront compléter la connaissance des amphibiens et des Odonates (libellules).

Concernant **les reptiles**, le potentiel d'accueil des habitats naturels est grand. Les inventaires 2016 devraient permettre d'augmenter le nombre de taxons présents sur la commune.

**L'atelier corridor** qui sera mené avec les acteurs du territoire en début d'année 2016 (avant la phase de terrain) permettra sans doute d'enrichir la connaissance des Mammifères, des Reptiles ou des Amphibiens de la commune. Il devra permettre de réaliser, à l'échelle de la commune, une cartographie précise des trames verte, bleue et jaune. Une validation de la pertinence des corridors mis en évidence se fera par l'utilisation de la technique du piège photographique.

### 4.3 Enjeux de biodiversité à Journans

On trouve beaucoup d'espaces prairiaux sur les contreforts du Revermont au nord et à l'est du bourg. Ces espaces abritent des pelouses sèches à différents stades de fermeture. Les **pelouses sèches**, qui ont fait l'objet d'un inventaire transmis par le CEN à la commune, sont sans aucun doute une richesse pour Journans. Elles abritent des **espèces végétales remarquables**, notamment un cortège important d'espèces d'orchidées sauvages.

Entre la ville et le relief, le paysage garde **un caractère bocager** assez prononcé. Les espaces concernés constituent la trame jaune de la commune. Si cette trame jaune n'est à ce jour pas encore très fragmentée, son maintien dépend des usages agricoles ou domestiques des haies.

Les milieux humides sont peu représentés mais diversifiés sur la commune (boisement humide, prairie humide, mare, source). Ils abritent historiquement des espèces floristiques remarquables. Du fait de leur déclin constaté sur le territoire national et connaissant les services écologiques rendus par ces habitats (épuration de l'eau, écrêtement de crues, réservoirs de biodiversité), **le maintien des zones humides de Journans constitue un véritable enjeu**.

Etant donné le potentiel que présente la commune (diversité de milieux, espèces déjà connues, ...etc.), **l'augmentation de la connaissance de la biodiversité en termes d'espèces représente un enjeu important dans la démarche ABC**.

Concernant les espèces floristiques invasives, cinq espèces ont été identifiées. Parmi elles, une espèce présente **un enjeu de santé publique** : l'Ambrosie à feuille d'Armoise (*Ambrosia artemisiifolia*).

# 5 Animation de la démarche et implication des habitants

## 5.1 Sortie nature à destination des habitants

Une sortie à destination du grand public et des habitants de Journans a été organisée le 18 juillet 2015. Encadrés par Yann Paulet, les 5 participants ont pu découvrir les libellules et leur cycle de vie ainsi que d'autres insectes comme les papillons peu farouches à l'image de ce Thècle du Bouleau !

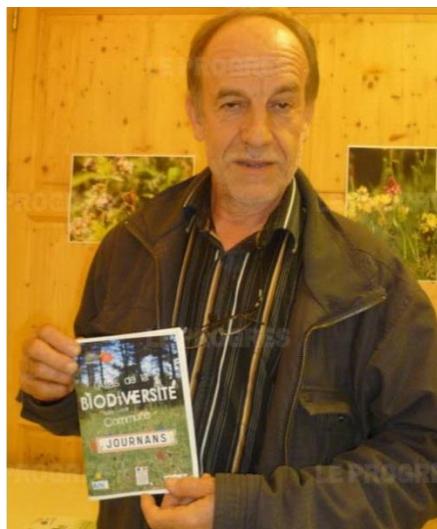
Ce temps d'échanges et de discussions sur les sciences de la nature a également permis de proposer divers programmes de sciences participatives tels que la recherche des vers luisants ou du Lucane cerf-volant.

Les participants se sont vus remettre des fascicules et autres plaquettes concernant ces programmes.



## 5.2 Livret grand public

Ce livret, complémentaire du bilan technique, a pour objectif d'expliquer simplement la biodiversité aux habitants de la commune, tout en les encourageant à participer au travers de programmes de sciences participatives. Ce livret évoluera tout au long de la démarche d'Atlas en fonction des connaissances acquises sur la biodiversité communale.



Source Le Progrès du 30/11/2015 - Photo Denis TAVEL

## 5.3 Exposition photo nature à Journans

Les 28 et 29 novembre 2015, la commune a accueilli quatre photographes naturalistes, le temps d'une exposition qui a permis aux habitants et autres visiteurs, de découvrir une cinquantaine d'images d'art représentant la faune et la flore du département. Un beau moyen de faire découvrir la nature sous un nouveau jour, et de la faire aimer !

Cette exposition a également été l'occasion de parler du projet d'ABC et notamment de diffuser aux habitants une première version du livret grand public.

L'exposition comme le projet d'ABC ont été relayé dans la presse :

Article de la Voix de l'Ain (25 novembre 2015) :

<http://www.voixdelain.fr/blog/2015/11/25/quatre-photographes-nature-presentent-leur-univers/>

Bresse-Revermont • Mercredi 25 novembre 2015 à 8h00

**Journans : quatre photographes nature présentent leur univers**

Environ 50 images exposées en grand format et tirages d'art. Le département de l'Ain et ses alentours sont un formidable réservoir de biodiversité. Des prairies sèches du Bugey aux étangs de Dombes, de la forêt de Seillon au Nord-Isère, se côtoient des animaux et des plantes méconnus... et pourtant si beaux.

Partant du constat que l'on ne préserve que ce que l'on connaît et admire, 4 photographes nature du secteur s'associent pour présenter quatre univers personnels très différents mais pourtant complémentaires, car ils partagent une même vision de la photographie du monde vivant : une bonne image raconte une histoire, révèle un sujet, fait voyager le visiteur. Loin des clichés descriptifs et scientifiques, cette exposition fait la part belle aux images créatives, graphiques, parfois même frôlant l'abstraction. Jérôme Pruniaux, de Virieu-le-Grand, présentera son exposition *Arbrestractions*. Il fait travailler l'imaginaire, en utilisant différentes techniques photographiques, tel un peintre. Les arbres se mettent en mouvement. Joël Brunet, de Champdor, exposera *De griffes et de crocs*, une série d'images impressionnantes des prédateurs de l'Ain, si utiles et pourtant si harcelés, comme vous ne les avez jamais vu. Bastien Riu, de Cessieu (38) proposera *Douceur*, une exposition toute en finesse traitant des plantes, insectes, oiseaux et mammifères qui se cachent sur le pas de notre porte. Sébastien Tournier, de Bourg-en-Bresse, exposera quant à lui *15 nuances de gris*, une exposition de noirs et blancs naturels ayant trait à la biodiversité animale du département de l'Ain.

Considérant que la faune et la flore font également partie de notre patrimoine, la commune s'est engagée dans la réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale (ABC). Cette démarche se décline en plusieurs étapes : tout d'abord un diagnostic à partir des données existantes, bibliographie, trames vertes, trames bleues, zones Natura 2000, connaissances locales à partir de personnes ressources ; un inventaire de terrain pour compléter les données existantes. Cette mission a été confiée à la FRAPNA et l'inventaire a débuté cet été 2015. Une première restitution sera présentée lors de l'exposition photos nature.

Et enfin des recommandations de gestion : suite au diagnostic, des pistes d'action seront à mettre en place dans un souci de protection et également dans un objectif de valorisation des données auprès des citoyens. Pour mener à bien cette démarche, la commune a passé une convention avec le Fonds de dotation pour la biodiversité (FDB), lui assurant ainsi un aide technique et financière. Le dossier de la commune de Journans a d'ailleurs obtenu une mention coup de cœur du jury, aux 5e Assises nationales de la biodiversité, à Dijon en juillet 2015.

Exposition samedi 28 (vernissage à 11 heures) et dimanche 29 novembre, à la salle des fêtes de Journans, entrée libre et gratuite.

## 5.4 Visibilité dans les médias

L'engagement de la commune dans la démarche ABC a également été relayé dans la presse locale :

- 30 novembre 2015, Le Progrès : [Un atlas pour protéger la biodiversité de la commune](#)
- 26 novembre 2015, Le Progrès : [la biodiversité a maintenant son atlas](#)

## 5.5 Perspectives 2016-2017

Plusieurs pistes ont été envisagées avec la commune, pistes qui pourront être développées en fonction des moyens :

- Création d'un site Internet départemental pour les ABC : ce site, créé par la FRAPNA, serait destiné aux 4 communes engagées dans l'Ain. Il permettrait de valoriser les actions entreprises sur chacune des communes. L'alimentation du site pourrait se faire conjointement par la FRAPNA et un habitant de la commune. Il est important qu'un habitant s'implique dans l'alimentation du site, pour qu'il puisse continuer à vivre au-delà du projet d'ABC.
- Publication d'articles dans les différents médias de la commune :
  - Bulletin municipal annuel, parution en janvier (début de rédaction en octobre) : il a été proposé de rédiger une page d'information sur l'ABC fin 2016 pour le bulletin de 2017, et un dossier complet de plusieurs pages dressant le bilan du projet, pour le bulletin de 2018.

- Lettre d'information (4 pages) pouvant intégrer une information concernant le projet (ou la distribution à tous les habitants du flyer sur les vers luisants ou autre flyer relatif à un programme de sciences participatives)
  - Site Internet de la commune
- Edition du livret grand public en fin de démarche : le livret grand public sera complété au fur et à mesure du projet.
- Animation scolaire avec l'école : il est envisagé une animation « eau et biodiversité » avec l'école de Journans au cours de laquelle le lien avec l'ABC sera fait.
- Animation d'une sortie nature en 2016
- Impliquer les habitants avec des programmes de sciences participatives (articles dans les différents médias, présentation en sortie, etc.) : chauve-souris, pelotes de réjection, etc.
- Renouveler l'exposition de photographies naturalistes
- Choix d'un animal Totem pour la commune (2017-2018) : il est proposé d'impliquer les habitants dans le choix d'un animal et/ou une plante totem pour la commune. A la fois identité pour la commune et engagement à préserver les milieux de vie de l'espèce choisie, cela peut représenter un emblème fort pour les habitants. Plusieurs pistes ont été évoquées avec la commune : salamandre, chouette effraie, etc.

# Conclusion

La commune de Journans s'est engagée pour 4 ans dans la démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale depuis le début de cette année. Elle a été accompagnée par la FRAPNA Ain qui a mené un travail de bibliographie, de cartographie et d'inventaires de terrain.

Le territoire de la commune est concerné par des zonages prenant en compte la biodiversité (ZNIEFF de type I et II, Natura 2000) mais aucun périmètre de protection ne la concerne. La commune comprend des secteurs répertoriés dans les inventaires des zones humides et des pelouses sèches de l'Ain.

Une flore variée est observée grâce à la diversité des milieux naturels recensés. Cependant certains éléments de flore patrimoniale sont à rechercher car leurs dernières observations datent d'environ 25 ans.

L'analyse des informations collectées ont permis de dégager plusieurs enjeux de biodiversité sur le territoire de la commune :

- le maintien des milieux ouverts, notamment des pelouses sèches
- la préservation des zones humides
- la nécessité d'augmenter le niveau de connaissance de la faune communale, pour tous les groupes.

L'année 2016 permettra d'engager un travail de caractérisation des habitats et de mener des inventaires complémentaires pour les groupes identifiés comme étant prioritaires (Oiseaux, Reptiles, Amphibiens).

# Annexes

Nom scientifique	Nom français	Données Bibliographiques CBNA & PIFH	Données FRAPNA 2015	Protection nationale	Liste Rouge Nationale	Protection Rhône-Alpes	Liste rouge Rhône-Alpes	Statut ZNIEFF	Espèce Invasive	Espèce remarquable	Dernière observation
<i>Acer campestre</i>	Érable champêtre	X	X	-	-	-	LC	-			2006
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Erable sycomore		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Agrimonia eupatoria</i>	Aigremoine/ Aigremoine eupatoire	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Ajuga reptans</i>	Bugle rampante		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Alliaria petiolata</i>	Alliaire officinale	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Allium longispathum</i>	Ail en panicule	X		-	-	-	DD	-			
<i>Allium oleraceum</i>	Ail maraîcher	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Alnus glutinosa</i>	Aulne glutineux	X	X	-	-	-	LC	-			2006
<i>Alopecurus rendlei</i>	Vulpin en outre	X		-	-	-	VU	-		oui	1991
<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	Ambrosie à feuilles d'Armoise	X		-	-	-	-	-	oui		2006
<i>Anacamptis laxiflora</i>	Orchis à fleurs lâches	X		-	-	Art.1	VU	D		oui	1991
<i>Anacamptis morio</i>	Orchis bouffon	X		-	-	-	LC	-			2001
<i>Anacamptis pyramidalis</i>	Orchis pyramidal	X	X	-	-	-	LC	DC		oui	2010
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	Flouve odorante	X		-	-	-	LC	-			1991
<i>Anthyllis vulneraria</i>	Anthyllide vulnéraire		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Aquilegia vulgaris</i>	Ancolie vulgaire		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Arenaria serpyllifolia</i>	Sabline à feuilles de serpolet	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Arrhenatherum elatius subsp. elatius</i>	Fromental - Fenasse	X		-	-	-	LC	-			
<i>Artemisia vulgaris</i>	Armoise commune	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Arum maculatum</i>	Gouet tâcheté	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Asplenium ceterach</i>	Cétérach officinal	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Asplenium ruta-muraria subsp. Ruta-muraria</i>	Doradille rue des murailles	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Asplenium trichomanes</i>	Capillaire des murailles	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Asplenium trichomanes subsp. quadrivalens</i>	Doradille fausse-capillaire	X		-	-	-	LC	-			
<i>Ballota nigra subsp. meridionalis</i>	Ballote fétide	X		-	-	-	LC	-			
<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Betula alba</i>	Bouleau blanc		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Blackstonia perfoliata</i>	Chlore perfoliée ; Chlorette		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Borago officinalis</i>	Bourrache officinale	X		-	-	-	LC	-			2001

Nom scientifique	Nom français	Données Bibliographiques	Données FRAPNA 2015	Protection nationale	Liste Rouge Nationale	Protection Rhône-Alpes	Liste rouge Rhône-Alpes	Statut ZNIEFF	Espèce Invasive	Espèce remarquable	Dernière observation
<i>Brachypodium rupestre</i>	Brachypode des rochers	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	Brachypode des bois	X		-	-	-	LC	-			
<i>Bromus arvensis</i>	Brome des champs	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Bromus commutatus</i>	Brome variable	X		-	-	-	LC	-			1991
<i>Bromus erectus</i>	Brome érigé	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Bromus hordeaceus</i>	Brome mou	X		-	-	-	LC	-			
<i>Bromus sterilis</i>	Brome stérile	X		-	-	-	LC	-			2001
<i>Bryonia dioica</i>	Bryone dioïque		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Buxus sempervirens</i>	Buis commun	X	X	-	-	-	LC	-			2006
<i>Caltha palustris</i>	Populage des marais	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Calystegia sepium</i>	Liseron des haies	X		-	-	-	LC	-			
<i>Campanula latifolia</i>	Campanule à larges feuilles		X	-	-	-	LC	DC			2015
<i>Capsella bursa-pastoris</i>	Capselle bourse à pasteur	X		-	-	-	LC	-			
<i>Cardamine hirsuta</i>	Cardamine hérissée	X		-	-	-	LC	-			2001
<i>Cardamine pratensis</i>	Cardamine des prés	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Carex acutiformis</i>	Laïche des marais	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Carex flacca</i>	Laïche glauque		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Carex hirta</i>	Laïche hérissée	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Carex nigra</i>	Laïche vulgaire		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Carlina vulgaris</i>	Carline commune		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Carpinus betulus</i>	Charme	X	X	-	-	-	LC	-			2006
<i>Castanea sativa</i>	Chataignier	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Centaurea jacea</i>	Centaurée jacée	X	X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Centaurea scabiosa</i>	Centaurée scabieuse		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Chaenorrhinum minus</i>	Petite linaire	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Chelidonium majus</i>	Grande chélidoine	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Cichorium intybus</i>	Chicorée amère	X	X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Circaea lutetiana</i>	Circée de Paris	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Circaea lutetiana subsp. lutetiana</i>	Circée des sorcières	X		-	-	-	LC	-			
<i>Cirsium arvense</i>	Cirse des champs		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Cirsium palustre</i>	Cirse des marais	X		-	-	-	LC	-			2006

Nom scientifique	Nom français	Données Bibliographiques	Données FRAPNA 2015	Protection nationale	Liste Rouge Nationale	Protection Rhône-Alpes	Liste rouge Rhône-Alpes	Statut ZNIEFF	Espèce Invasive	Espèce remarquable	Dernière observation
<i>Cirsium vulgare</i>	Cirse à feuilles lancéolées	X		-	-	-	LC	-			
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite des haies		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des haies	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	X	X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier	X	X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Crataegus laevigata</i>	Aubépine à deux styles		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style	X	X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Crepis setosa</i>	Crépide hérissée	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Cymbalaria muralis</i>	Cymbalaire murale	X		-	-	-	LC	-			2001
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Daphne laureola</i>	Daphné lauréole		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Daucus carota</i>	Carotte sauvage	X	X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Digitaria sanguinalis</i>	Digitaire sanguine	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Dioscorea communis</i>		0	X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Dipsacus fullonum</i>	Cabaret des oiseaux	X	X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Dryopteris filix-mas</i>	Fougère mâle	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Duchesnea indica</i>	Fraisier d'Inde	X		-	-	-	LC	-			1999
<i>Echinochloa crus-galli</i>	Pied-de-coq	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Eleocharis palustris</i>	Scirpe des marais	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Elytrigia campestris</i>	Chiendent des champs	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Epilobium hirsutum</i>	Epilobe hérissé		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Epilobium parviflorum</i>	Épilobe à petites fleurs	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Equisetum arvense</i>	Prêle des champs	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Erigeron annuus</i>	Vergerette annuelle	X		-	-	-	-	-	oui		2006
<i>Erodium cicutarium subsp. cicutarium</i>	Erodium à feuilles de ciguë	X		-	-	-	LC	-			
<i>Erysimum cheiri</i>	Giroflée des murailles	X		-	-	-	LC	-			2001
<i>Euonymus europaeus</i>	Bonnet-d'évêque	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Euphorbia exigua</i>	Euphorbe fluette	X		-	-	-	LC	-			
<i>Euphorbia flavicoma subsp. verrucosa</i>	Euphorbe verruqueuse	X		-	-	-	LC	-			
<i>Euphorbia lathyris</i>	Euphorbe épurge	X		-	-	-	LC	-			2001
<i>Euphorbia platyphyllos</i>	Euphorbe à feuilles larges	X		-	-	-	LC	-			2006

Nom scientifique	Nom français	Données Bibliographiques	Données FRAPNA 2015	Protection nationale	Liste Rouge Nationale	Protection Rhône-Alpes	Liste rouge Rhône-Alpes	Statut ZNIEFF	Espèce Invasive	Espèce remarquable	Dernière observation
<i>Festuca gigantea</i>	Fétuque géante	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Festuca rubra</i>	Fétuque rouge	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Fragaria vesca</i>	Fraisier		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne élevé	X	X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Galeopsis tetrahit</i>	Ortie royale	X		-	-	-	LC	-			
<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Galium mollugo</i>	Gaillet commun		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Galium mollugo subsp. mollugo</i>		X		-	-	-	LC	-			
<i>Genista tinctoria</i>	Genêt des teinturiers	X	X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Geranium columbinum</i>	Géranium des colombes	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Geranium molle</i>	Géranium mou	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Geranium pyrenaicum</i>	Géranium des Pyrénées	X		-	-	-	LC	-			1991
<i>Geranium robertianum</i>	Herbe à Robert	X	X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Geum urbanum</i>	Benoîte commune	X	X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Glechoma hederacea</i>	Lierre terrestre	X	X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Gymnadenia conopsea</i>	Orchis moucheron		X	-	-	-	LC				2015
<i>Hedera helix</i>	Lierre grimpant	X	X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Helleborus foetidus</i>	Hellébore fétide		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Helosciadium nodiflorum</i>	Ache nodiflore	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Heracleum sphondylium</i>	Grande Berce	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Heracleum sphondylium subsp. sphondylium</i>		X		-	-	-	LC	-			
<i>Hieracium pilosella</i>	Piloselle	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Himantoglossum hircinum</i>	Orchis bouc	X		-	-	-	LC	DC		oui	2010
<i>Hippocrepis comosa</i>	Hippocrepis à toupet		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Holcus lanatus</i>	Houlique laineuse	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Humulus lupulus</i>	Houblon grimpant	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Hylotelephium telephium</i>	Orpin reprise	X		-	-	-	LC	-			
<i>Hypericum androsaemum</i>	Millepertuis androsème		X	-	-	Art.1	LC	D		oui	2015
<i>Hypericum hirsutum</i>	Millepertuis velu		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis perforé	X	X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Hypochaeris radicata</i>	Porcelle enracinée	X		-	-	-	LC	-			2006

Nom scientifique	Nom français	Données Bibliographiques	Données FRAPNA 2015	Protection nationale	Liste Rouge Nationale	Protection Rhône-Alpes	Liste rouge Rhône-Alpes	Statut ZNIEFF	Espèce Invasive	Espèce remarquable	Dernière observation
<i>Ilex aquifolium</i>	Houx		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Impatiens glandulifera</i>	Balسامine de l'Himalaya		X		-				oui		2015
<i>Iris germanica</i>	Iris d'Allemagne	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Jacobaea erucifolia</i>	Séneçon à feuilles de Roquette	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Juglans regia</i>	Noyer commun	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Juniperus communis</i>	Genévrier commun		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Knautia arvensis</i>	Knautie des champs	X	X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Knautia maxima</i>	Knautie des bois		X	-	-	-	DD	-			2015
<i>Laburnum anagyroides</i>	Aubour ; Cytise		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Lactuca serriola</i>	Laitue scariole	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Lamium galeobdolon subsp. montanum</i>		X		-	-	-	LC	-			
<i>Lamium maculatum</i>	Lamier maculé/ Lamier tacheté	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Lapsana communis subsp. communis</i>		X		-	-	-	LC	-			
<i>Lathyrus pratensis</i>	Gesse des prés	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Leucanthemum vulgare</i>	Marguerite commune		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Ligustrum vulgare</i>	Troëne	X	X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Linum catharticum</i>	Lin purgatif		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Listera ovata</i>	Double feuille ; Listère ovale		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Lolium perenne</i>	Ivraie vivace/ Ray gras anglais	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Loncomelos pyrenaicus</i>	Ornithogale des Pyrénées	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Lonicera xylosteum</i>	Chèvrefeuille des haies	X	X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Lysimachia vulgaris</i>	Lysimaque commune		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Malva neglecta</i>	Petite mauve	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Malva sylvestris</i>	Mauve sylvestre	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Medicago lupulina</i>	Luzerne lupuline ; Minette	X	X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Medicago sativa</i>	Luzerne cultivée		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Melissa officinalis</i>	Mélisse officinale	X		-	-	-	LC	-			
<i>Melittis melissophyllum</i>	Mélitte à feuilles de Mélisse		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Myosotis arvensis</i>	Myosotis des champs	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Neotinea ustulata</i>	Orchis brûlé		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Ononis spinosa</i>	Bugrane épineuse	X		-	-	-	LC	-			

Nom scientifique	Nom français	Données Bibliographiques	Données FRAPNA 2015	Protection nationale	Liste Rouge Nationale	Protection Rhône-Alpes	Liste rouge Rhône-Alpes	Statut ZNIEFF	Espèce Invasive	Espèce remarquable	Dernière observation
<i>Orchis anthropophora</i>	Orchis homme-pendu		X	-	-	-	LC	DC		oui	2015
<i>Orchis mascula</i>	Orchis mâle	X		-	-	-	LC	-			2001
<i>Origanum vulgare</i>	Origan commun	X	X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Oxalis corniculata</i>	Oxalis corniculé	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Papaver rhoeas</i>	Coquelicot	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Pastinaca sativa subsp. sativa</i>	Panais cultivé	X		-	-	-	LC	-			
<i>Persicaria maculosa</i>		X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Petrorhagia prolifera</i>	Oeillet prolifère	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Petrorhagia saxifraga</i>	Tunique saxifrage	X		-	-	-	LC	-			
<i>Phleum pratense</i>	Fléole des prés	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Phragmites australis</i>	Roseau commun	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Phragmites communis</i>	Roseau		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Phytolacca americana</i>	Raisin d'Amérique	X		-	-	-	-	-	oui		2011
<i>Pinus nigra</i>	Pin noir d'Autriche		X	-	-	-	EN	-		oui	2015
<i>Pinus sylvestris</i>	Pin sylvestre		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	X	X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Plantago major</i>	Plantain majeur	X	X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Plantago media</i>	Plantain moyen		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Plantago media</i>	Plantain moyen		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Plantanthera chlorantha</i>	Platanthère à feuilles verdâtres		X	-	-	-	LC	DC		oui	2015
<i>Poa annua</i>	Pâturin annuel	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Poa pratensis</i>	Pâturin des prés	X		-	-	-	LC	-			
<i>Poa trivialis</i>	Pâturin commun	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Polygala calcarea</i>	Polygale du calcaire		X	-	-	-	LC	DC			2015
<i>Polygala vulgaris</i>	Polygala commun		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Polygonatum multiflorum</i>	Sceau de Salomon multiflore	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Polygonum aviculare</i>	Renouée des oiseaux	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Polygonum hydropiper</i>	Poivre d'eau		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Polypodium vulgare</i>	Réglisse des bois	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Populus nigra</i>	Peuplier commun noir	X	X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Populus tremula</i>	Tremble		X	-	-	-	LC	-			2015

Nom scientifique	Nom français	Données Bibliographiques	Données FRAPNA 2015	Protection nationale	Liste Rouge Nationale	Protection Rhône-Alpes	Liste rouge Rhône-Alpes	Statut ZNIEFF	Espèce Invasive	Espèce remarquable	Dernière observation
<i>Potentilla neumanniana</i>	Potentille printanière	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Potentilla reptans</i>	Potentille rampante	X	X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Primula elatior</i>	Primevère élevée		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Primula veris</i>	Primevère officinale		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Prunella vulgaris</i>	Brunelle commune		X	-	-	-	DD	-			2015
<i>Prunus mahaleb</i>	Bois de Sainte-Lucie	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Prunus spinosa</i>	Épine noire	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Ranunculus acris</i>	Bouton d'or		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Ranunculus bulbosus</i>	Renoncule bulbeuse	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Ranunculus flammula</i>	Petite douve		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Ranunculus repens</i>	Renoncule rampante	X		-	-	-	LC	-			2001
<i>Ranunculus tuberosus</i>	Renoncule des bois		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Ribes alpinum</i>	Groseillier des Alpes	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Ribes rubrum</i>	Groseiller rouge	X	X		-		LC	DC			2015
<i>Ribes uva-crispa</i>	Groseillier à maquereau	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia	X		-	-	-	-	-	oui		2006
<i>Roegneria canina</i>	Chiendent des chiens	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Rosa arvensis</i>	Rosier des champs	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Rosa canina</i>	Rosier des chiens		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Rubus caesius</i>	Rosier bleue	X	X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Rubus fruticosus</i>	Ronce commune	X	X	-	-	-	DD	-			2015
<i>Rubus idaeus</i>	Framboisier		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Rubus ulmifolius</i>	Rosier à feuilles d'orme	X	X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Rumex acetosa</i>	Oseille des près	X		-	-	-	LC	-			
<i>Rumex conglomeratus</i>	Oseille agglomérée	X		-	-	-	LC	-			
<i>Rumex obtusifolius</i>	Patience à feuilles obtuses	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Rumex pulcher subsp. pulcher</i>		X		-	-	-	LC	-			
<i>Salix caprea</i>	Saule marsault	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Salix cinerea</i>	Saule cendré	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Salvia pratensis</i>	Sauge des prés	X		-	-	-	LC	-			1991
<i>Sambucus ebulus</i>	Sureau yèble	X		-	-	-	LC	-			2006

Nom scientifique	Nom français	Données Bibliographiques	Données FRAPNA 2015	Protection nationale	Liste Rouge Nationale	Protection Rhône-Alpes	Liste rouge Rhône-Alpes	Statut ZNIEFF	Espèce Invasive	Espèce remarquable	Dernière observation
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Sanguisorba minor</i>	Petite Pimprenelle	X	X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Sanicula europaea</i>	Sanicle d'Europe		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Saponaria officinalis</i>	Saponaire officinale	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Securigera varia</i>	Coronille bigarrée	X	X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Sedum album</i>	Orpin blanc/ Trique madame	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Sedum dasyphyllum</i>	Orpin à feuilles serrées	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Senecio erucifolius</i>	Séneçon à feuilles de roquette	X	X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Senecio vulgaris</i>	Séneçon commun	X		-	-	-	LC	-			
<i>Setaria viridis subsp. viridis</i>		X		-	-	-	LC	-			
<i>Silene dioica</i>	Compagnon rouge	X		-	-	-	LC	-			
<i>Silene vulgaris Garcke subsp. vulgaris</i>	Silène enflé	X		-	-	-	LC	-			
<i>Solanum dulcamara</i>	Morelle douce-amère	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Solidago canadensis</i>	Solidage du Canada		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Sorbus aria</i>	Alisier blanc		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Stachys officinalis</i>	Epiaire officinale		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Stachys recta</i>	Épiaire droite	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Stachys sylvatica</i>	Epiaire des bois	X	X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Stellaria holostea</i>	Stellaire holostée	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Stellaria media</i>	Stellaire intermédiaire	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Tamus communis</i>	Tamier commun		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Taraxacum officinale</i>	Dent de lion - Pissenlit officinal	X		-	-	-	LC	-			
<i>Teucrium chamaedrys</i>	Germandrée petit-chêne	X	X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Torilis arvensis subsp. arvensis</i>	Torilis des champs			-	-	-	LC	-			
<i>Torilis japonica</i>	Torilis faux-cerfeuil	X		-	-	-	LC	-			2001
<i>Tragopogon pratensis</i>	Salsifis des prés		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Tragopogon pratensis subsp. orientalis</i>	Salsifis d'Orient	X		-	-	-	LC	-			
<i>Trifolium campestre</i>	Trèfle champêtre	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Trifolium hybridum</i>	Trèfle hybride		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés	X	X	-	-	-	NE	-			2015
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle blanc	X	X	-	-	-	LC	-			2015

Nom scientifique	Nom français	Données Bibliographiques	Données FRAPNA 2015	Protection nationale	Liste Rouge Nationale	Protection Rhône-Alpes	Liste rouge Rhône-Alpes	Statut ZNIEFF	Espèce Invasive	Espèce remarquable	Dernière observation
<i>Trisetum flavescens</i>	Trisetè alpestre	X		-	-	-	LC	-			
<i>Urtica dioica</i>	Ortie dioïque	X	X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Verbascum lychnitis</i>	Molène lychnide	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Verbena officinalis</i>	Verveine officinale	X		-	-	-	LC	-			2006
<i>Veronica chamaedrys</i>	Véronique petit chêne	X	X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Veronica hederifolia subsp. hederifolia</i>	Véronique à feuilles de lierre	X		-	-	-	LC	-			
<i>Veronica persica</i>	Véronique de Perse	X	X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Viburnum lantana</i>	Viorne mancienne	X	X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Vicia cracca</i>	Vesce cracca		X	-	-	-	LC	-			2015
<i>Vicia sepium</i>	Vesce des haies	X	X	-	-	-	LC	-			2015

En rouge : espèces exotiques envahissantes

#### JOURNANS : listes de la faune inventoriée :

Insectes Rhopalocères :

Nom français	Nom scientifique	Dernière année d'observation
Amaryllis	<i>Pyronia tihonius</i>	2015
Argus frêle	<i>Cupido minimus</i>	2015
Azuré de la Chevette	<i>Cupido osiris</i>	2015
Bel-Argus	<i>Polyommatus bellargus</i>	2015
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	2015
Demi-Argus	<i>Polyommatus semiargus</i>	2015
Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i>	2015
Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>	2015
Le Point-de-Hongrie	<i>Erynnis tages</i>	2015
Mélitée des Scabieuses	<i>Melitaea parthenoides</i>	2015
Mélitée des scabieuses	<i>Melitea parthenoides</i>	2015
Mélitée orangée	<i>Melitaea didyma</i>	2015
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	2015
Petite Tortue	<i>Aglais urticae</i>	2015
Petite tortue	<i>Aglais urticae</i>	2015
Piérade de la Moutarde	<i>Leptidea sinapis</i>	2015
Piérade de la rave	<i>Pieris rapae</i>	2015
Piérade du Navet	<i>Pieris napi</i>	2015
Procris	<i>Coenonympha pamphilus</i>	2015

Nom français	Nom scientifique	Dernière année d'observation
Souci	<i>Colias croceus</i>	2015
Sylvaine	<i>Ochlodes sylvanus</i>	2015
Thècle du Bouleau	<i>Thecla betulae</i>	2015
Thècle du bouleau	<i>Thecla betulae</i>	2015
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	2015

Insectes Odonates :

Nom français	Nom scientifique	Dernière année d'observation
Aeshne bleue	<i>Aeshna cyanea</i>	2013
Aeshne mixte	<i>Aeshna mixta</i>	2012
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>	2015
Sympétrum strié	<i>Sympetrum striolatum</i>	2012

Amphibiens :

Nom français	Nom scientifique	Dernière année d'observation
Grenouille verte indéterminée	<i>Pelophylax sp.</i>	2012
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	2015

Reptiles :

Nom français	Nom scientifique	Dernière année d'observation
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	2014
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	2014

Oiseaux :

Nom français	Nom scientifique	Dernière année d'observation
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	2012
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	2015
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	2015
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	2015
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	2012
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	2015
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	2014
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	2015

Nom français	Nom scientifique	Dernière année d'observation
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	2012
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	2015
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	1975
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	2013
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	2015
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	2014
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	2015
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	2012
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	2011
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	2015
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	2015
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	2014
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	2015
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	2011
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	2015
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	2015
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	2014
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	2015
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	2015
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	2015
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	2013
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	2015
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	2015
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	2012
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	2015
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	2012
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	2011
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	2015
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	2014
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	2014
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	2014
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	2015
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	2014

Mammifères :

Nom français	Nom scientifique	Dernière année d'observation
Souris grise	<i>Mus musculus domesticus</i>	1975
Rat des moissons	<i>Micromys minutus</i>	1975
Campagnol roussâtre	<i>Myodes glareolus</i>	1975
Campagnol terrestre forme aquatique	<i>Arvicola terrestris (amphibius)</i>	1975
Mulot indéterminé	<i>Apodemus sp.</i>	1975
Campagnol des champs	<i>Microtus arvalis</i>	1975

Rat surmulot / noir	<i>Rattus norvegicus / rattus</i>	1975
Musaraigne pygmée	<i>Sorex minutus</i>	1975
Musaraigne couronnée	<i>Sorex coronatus</i>	1975
Crocidure musette	<i>Crocidura russula</i>	1975